

éduquer

tribune laïque n° 139 juin 2018

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



DOSSIER

Désobéissance civile: nourrir la démocratie

actualité

L'enfermement des enfants

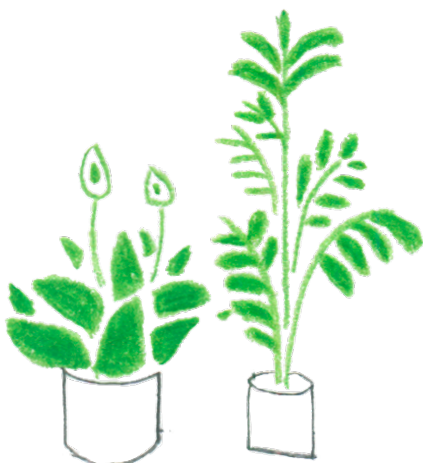
pédagogie

Rudolf Steiner: penseur controversé

sciences

La pollution lumineuse

Sommaire



Éditorial

**Pénurie d'enseignant.e.s?
Ah, les belles idées que voilà...**

p 3

Focus

Les coups de cœur de la Ligue

p 4

Coup de crayon

Dessin de Fanny Dreyer

p 6

Actualité

L'enfermement des enfants

p 7

Dossier: DÉSOBÉISSANCE CIVILE: NOURRIR LA DÉMOCRATIE

p 10

**La désobéissance civile comme
vigie de la démocratie**

p 12

**Les plus belles victoires de la
désobéissance civile ne sont pas
à l'horizon mais sur le chemin**

p 15

Quand les enfants se révoltent

p 18

La désobéissance civile à l'école

p 21

**Le droit à l'avortement et la
désobéissance civile, ici et ailleurs**

p 24

Pour aller plus loin

p 27

Bonnes pratiques

Les enseignant.e.s contre le sexisme

p 28

À la Ligue

Regarde où tu es, tu es peut-être chez toi...

p 30

Pédagogie

Rudolf Steiner: penseur controversé

p 32

Formations

**Former et accompagner à
l'animation socioculturelle**

p 35

Sciences

**«Cette obscure clarté qui tombe des étoiles»:
la pollution que Corneille n'a pas connue**

p 38



Couverture

Scénariste et dessinatrice belge, **Tiffanie Vande Ghinste** a décidé à 9 ans qu'elle serait autrice.

Elle tente de suivre sa destinée en dessinant, en lisant et en voyageant.

Elle fait partie de l'atelier *mille*. Sa première bande dessinée, «*Dryades*» est sortie en mars 2018 à *la boîte à Bulles*.

<http://tiffanievdg.wixsite.com/renacuajo>



éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Coordinatrice de la revue
Juliette Bossé

Mise en page
Éric Vandenneede
assisté par Juliette Bossé

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Roland Perceval
Marie Versele
Juliette Bossé
Maud Baccichet
Tiffanie Vande Ghinste
Fanny Dreyer
Albert Ogien
Amaury Ghijssels
Elsa Roland
Damien Charles
Bérengère Marques-Pereira
Isabelle Algrain
Pauline Laurent
Nathalie Masure
Iouri Godiscal
François Chamaraux
Abdel de Bruxelles

Roland Perceval, président de la Ligue

Pénurie d'enseignant.e.s? Ah, les belles idées que voilà...

«Si tu ne sais pas où tu veux aller, tu mettras longtemps pour y arriver.» Proverbe arabe

La pénurie d'enseignant.e.s, qui prend de plus en plus d'ampleur, est un véritable «cancer» de notre enseignement. Le phénomène n'est pas nouveau mais il se manifestait surtout auparavant dans l'enseignement secondaire et était cantonné dans certaines disciplines et à certains niveaux: en effet, il y a belle lurette que l'on déplore le manque d'enseignant.e.s de langues germaniques, particulièrement de néerlandais, dans les premières années du secondaire. De même pour les professeur.e.s de mathématiques et de français au même niveau.

Actuellement, le phénomène se généralise et touche tous les degrés dans toutes les disciplines: même l'enseignement maternel est concerné.

Les conséquences de cette pénurie sont désastreuses: un nombre considérable d'heures de cours ne sont pas données et jamais rattrapées. L'image des enseignant.e.s «qui tiennent le coup» est tout aussi écornée que le système lui-même. Les chefs d'établissement et les Pouvoirs Organisateurs doivent trouver des solutions avec des «bouts de ficelle» en engageant à la va-vite des personnes qui n'ont aucune capacité (ou peu) pour pallier le déficit. Et que dire de la maîtrise des matières à enseigner, de la pédagogie adaptée, de la connaissance de la psychologie des élèves, etc.?

Il y a longtemps que la Ligue tire la sonnette d'alarme et met l'accent sur la formation initiale et sa nécessaire adaptation à un enseignement du XXI^e siècle.

À l'heure où l'on discute de la pénibilité du métier d'enseignant.e en termes de départ à la

retraite, apparaît de manière criante ce que le corps enseignant dénonce depuis longtemps: l'image dégradée du métier dans l'esprit d'un public qui ignore totalement ses exigences, ses difficultés et l'investissement tant physique que psychologique qu'il requiert.

Plutôt que de discuter des bienfaits d'un Pacte d'excellence, si l'on cherchait les solutions pour lutter contre la pénurie?

Heureusement... la Ministre Schyns a trouvé! Deux mesures «phares»...

1^o) rappeler, sur base volontaire cela s'entend, les enseignant.e.s en D.P.P.R.!! Il y a gros à parier que le nombre de volontaires sera on ne peut plus réduit... Pénibilité, vous avez dit pénibilité? Si un.e enseignant.e est en D.P.P.R., il y a une (ou des) raison(s)...

2^o) constituer des «pools» d'enseignant.e.s qui «combleraient» les vides consécutifs à la pénurie. Outre que cette «recette» a déjà été, sans succès, expérimentée pour pallier les heures non données du fait du départ des professeur.e.s en formation obligatoire, il faudra qu'on m'explique: comment constituer des «pools» d'enseignant.e.s alors que par ailleurs, il y a pénurie de ceux-ci? Si c'est avec des personnes non formées et n'ayant qu'une vague idée de la pédagogie, on court encore plus vite à la catastrophe.

Encore une ou deux bonnes idées de cet acabit et le métier sera totalement dévalorisé et la pénurie encore plus aggravée.

Il est temps, plutôt que de débattre de l'excellence à long terme, qu'on se penche

vraiment sur cette maladie endémique qui ruine tous les autres efforts pour un enseignement de qualité. L'avenir de l'école est à ce prix.

1. D.P.P.R = Disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite.

La nouvelle étude de la Ligue vient de sortir!

la ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Étude réalisée par Maud Baccichet

Éditeur responsable Roland Perceval

LA PAUVRETÉ DES ÉTUDIANT.E.S
UN ÉTAT DES LIEUX

Depuis une quinzaine d'années, la pauvreté des étudiant.e.s dans l'enseignement supérieur augmente. En quoi cela entrave l'accès aux études et la réussite de plus en plus de jeunes?

Pour commander l'étude:
info@ligue-enseignement.be

Désobéissance civile!

Agitation agiter améliorer bouleverser changer combat combattre condamner confronter contestataire contester critiquer débattre dénoncer désobéir désobéissance dire non discuter dissident doute douter émeute émeutier entrer en dissidence factieux faire campagne faire front faire grève indiscipline insoumis insoumission insubordination insurrection jacquerie juger lutter manifester mettre en doute mettre en question modifier mutin mutinerie objecter procès réagir rébellion réformateur réformer réformiste refuser renverser résistance résister revendiquer révolte révolutionnaire révolutionner révoquer saccages se cabrer se faire entendre se liguer se mobiliser se mutiner se rebeller se révolter se scandaliser sédition s'indigner s'insurger s'opposer troubles...

Le vocabulaire de la désobéissance est divers et varié comme l'est la désobéissance elle-même.

Malgré ce caractère multiforme, il n'y a pas de confusion possible entre la désobéissance civile et la simple désobéissance. La première se distingue immédiatement de la seconde car elle s'appuie sur un principe qui lui donne sa légitimité et parce qu'elle conteste au nom de ce principe, un fonctionnement social, quand ce n'est la société elle-même.

D'où vient alors le fait que la désobéissance civile soit si souvent indûment confondue avec de l'indocilité? C'est que nous regardons moins les principes au nom desquels s'exerce la désobéissance que les formes bigarrées, parfois spectaculaires, qu'elle adopte.

La recherche de l'impact médiatique tend toujours à rejeter à l'arrière-plan le sens de la désobéissance civile au profit du support de la communication: les pavés qui volent «parlent d'eux-mêmes» au détriment des raisons de leur envol!

Ainsi, c'est parfois à force de faire trop parler d'elle - en faisant de l'audience, en faisant le buzz - que la désobéissance civile s'expose le plus au risque de réduire au silence, par saturation d'images, les désobéissant.e.s.

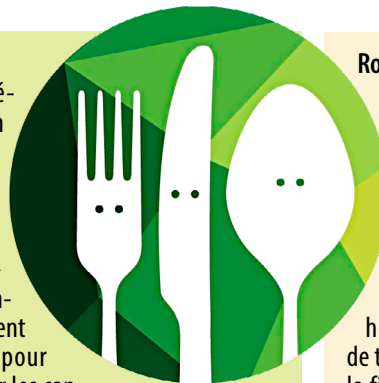
Patrick Hullebroeck, directeur

Ressources

Les Cantiniers

Les Cantiniers est un réseau mis en place en Wallonie, sous l'initiative du Ministre de l'Environnement, pour permettre aux cantines d'échanger et de partager des projets en lien avec l'alimentation durable. Entièrement gratuit, ce dispositif a pour ambition d'accompagner les cantines vers une consommation durable en offrant des conseils et formations pour les professionnels ainsi que des outils de sensibilisation à destination du personnel pédagogique.

Plus d'infos: www.lescantiniers.be.



Magazine

Kids Gazette

En quête d'activités pour les enfants de 0 à 12 ans? Depuis 2010, la Kids Gazette, initiative bruxelloise au service du jeune public vous propose 76 pages regorgeant d'idées de sorties culturelles et de loisirs à découvrir dans les 19 communes de Bruxelles. Musées, théâtres, bibliothèques, centres culturels, festivals, magasins spécialisés... chacun y trouvera satisfaction!

Plus d'infos: La nouvelle édition de la Kids Gazette est disponible en ligne ou gratuitement dans les bureaux d'accueil de visit.brussels.

Retrouvez également une sélection de bonnes idées pour le week-end ou durant les vacances sur www.facebook.com/kidsgazette et www.kidsgazette.be



Jeunesse

Rosie Pink - Didier Lévy et Lisa Zordan

Horace Pink, homme impeccable et stoïque, cultive des roses devant son manoir. Parfaitement alignées et plus belles les unes que les autres, ses fleurs sont parfaites. Rien n'est laissé au hasard, pas de place à l'imperfection, toutes les mauvaises herbes sont pourchassées. Pétrie de tristesse face à ce massacre, Rosie, la fille d'Horace décide de récupérer ces indésirables et les cultive, dans sa chambre d'abord, puis dans un recoin du parc. Un jour, dans son paradis des mauvaises herbes, Rosie découvre une rose parmi ses herbes folles! Son père aurait-il planté ses affreuses roses dans son paradis? Aurait-il osé s'immiscer dans son univers? Mystère!

Rosie Pink est un joli album, ode à l'altérité et à l'acceptation des différences.



Festival

Supervlieg/Supermouche

Supervlieg/Supermouche est un festival gratuit qui vous attend chaque année dans le parc de Forest, écrin de verdure en plein milieu de Bruxelles. Pour cette 7^e édition, Supermouche vous réserve pas moins de 40 spectacles et ateliers qui titilleront vos sens: acrobatie, théâtre, musique, installations magiques in situ, coin sensoriel pour les plus petit.e.s et plusieurs bars d'été.

Plus d'infos: Le samedi 9 juin de 12h à 21h et le dimanche 10 juin de 12h à 19h dans le parc de Forest.

Programme complet sur le site: www.supervliegsupermouche.be



Exposition

La boîte de Pandore

Dans le cadre de l'année des diversités, l'ULB Culture, en partenariat avec le collectif Mixture, propose une exposition sur la place des homosexuel-le-s à travers l'histoire. Au moyen de photos, sculptures, installations vidéos, peintures, dessins... l'expo revient sur la manière dont les homosexuel-le-s étaient traité-e-s dans les camps de la mort mais aussi les avancées des mentalités (mariage pour tous). L'ambition est de sensibiliser aux violences subies par les homosexuel-le-s, de réfléchir aux notions de différence, de tolérance, à la question de la construction de l'identité sexuelle. Ainsi, les artistes qui exposent entendent partager une réflexion et une émotion avec une visée pédagogique.

Plus d'infos: La boîte de Pandore - LGTBQI: violences, résistances et appropriations

Du 4 mai au 23 juin 2018 à l'ULB Campus Solbosch - Salle Allende. Entrée libre.

Visites guidées / scolaires: sur rendez-vous (culture@ulb.ac.be).



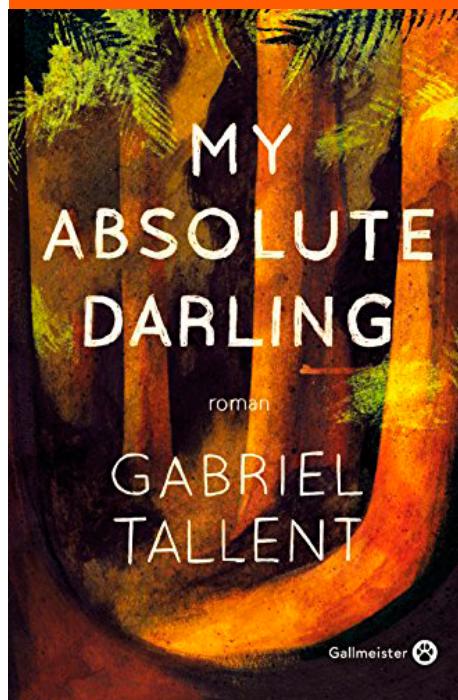
Littérature

My absolute darling - Gabriel Tallent

À quatorze ans, Turtle Alveston est loin des préoccupations des jeunes de son âge... Sa priorité est la survie. Elevée par un père terrifiant et abusif, éduquant sa fille à la dure, Turtle évolue dans un univers empreint de violences et d'humiliations. Ne trouvant refuge que dans les bois et sur les plages de la côte nord californienne qu'elle connaît comme sa poche, Turtle tente de fuir cet amour ravageur.

Sa rencontre avec Jacob va marquer un tournant majeur dans sa vie: poussée par cette amitié naissante, Turtle décide d'échapper à son père et plonge dans une aventure sans retour où elle mettra en jeu sa liberté et sa survie.

Avec ce premier roman, Gabriel Tallent signe un récit fort, face-à-face mortifère entre un père et sa fille qui décrit les ravages d'un amour pervers... Captivant!

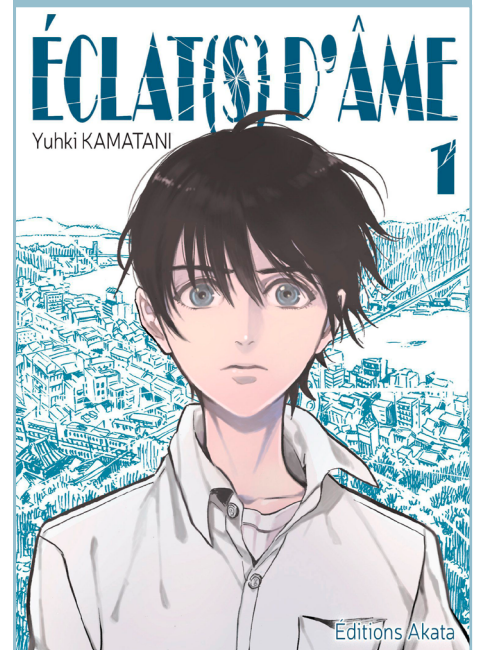


Manga

Éclat(s) d'âme - Yuhki Kamatani

«Deux jours avant les vacances d'été, je crois que... je suis mort». Ainsi débute *Éclat(s) d'âme*. Suite à la divulgation impromptue de son homosexualité, Tasuku est mis à nu. La nouvelle se répand comme une trainée de poudre et le regard que peuvent porter les autres sur lui devient insoutenable. Une seule échappatoire: le suicide! Alors qu'il s'apprête à sauter dans le vide, Tasuku aperçoit, au loin, une mystérieuse silhouette de jeune femme qui le devance! Intrigué, il s'élançait vers l'endroit d'où elle a sauté et découvre, stupéfait, que la jeune femme est encore en vie. Grâce à cette rencontre, la vie de Tasuku va littéralement changer, le jeune lycéen va apprendre à se connaître, à s'accepter et trouvera sa place dans le monde.

Éclat(s) d'âme aborde avec nuance et délicatesse le quotidien et les problématiques auxquelles sont confronté.e.s les personnes LGBT.



Espace culturel

L'iselp

Situé en plein cœur de Bruxelles, l'institut supérieur pour l'étude du langage plastique (iselp) a pour missions de développer une réflexion et un discours critique sur l'art contemporain et à la fois sensibiliser le public aux divers modes d'expression artistique. Ouvert à tou.te.s, c'est également un lieu de débat: des rencontres, séminaires y sont organisés tout au long de l'année. Pour accompagner les plus jeunes dans leur réflexion et leur appropriation de l'art, l'iselp propose également une série d'activités pédagogiques et des visites scolaires guidées.

Plus d'infos: www.iselp.be

#INSTITUT
ISELP
ARTS CONTEMPORAINS





**25% des enfants wallons et 32% des enfants
bruxellois ne partent pas en vacances**

au moins une semaine par an...

Illustration: Fanny Dreyer

L'enfermement des enfants

Sous l'impulsion du gouvernement fédéral, les unités d'enfermement pour familles migrantes avec enfants sont sur les rails... de nombreuses voix s'élèvent contre, mais la mobilisation sera-t-elle suffisante pour empêcher leur mise en place?



Coup de crayon

Fanny Dreyer est née en 1987 à Fribourg en Suisse, pas très loin des montagnes, à côté des forêts. À ce jour, elle vit à Bruxelles depuis une dizaine d'années. Son temps se partage entre les albums jeunesse, l'illustration pour la presse et le domaine culturel, les ateliers pour enfants, les rencontres scolaires et le projet *Cuistax*, une revue alternative pour les enfants. www.fannydreyer.blogspot.be



Après les rapatriements vers le Soudan et le projet de visites domicilières, le gouvernement belge va encore plus loin dans la répression des migrant.e.s en décidant d'enfermer à nouveau les enfants avec leurs familles «illégal(e)s» dans des centres fermés. Le mardi 15 mai dernier, le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration Theo Francken (N-VA) a obtenu l'accord du conseil ministériel restreint et du Premier ministre Charles Michel (MR), pour son arrêté royal relatif à la création d'unités familiales dans l'enceinte du centre fermé 127 bis à Steenokkerzeel. Le projet doit encore passer devant le Conseil d'État, «une formalité» selon Kamal Abdul-Malak du CRER (Collectif contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation), mais en cas de feu vert, les unités d'enfermement avec enfants pourraient ouvrir dès le mois de juillet 2018. Petit tour d'horizon des positionnements de la société civile et des politiques sur un sujet sensible...

Traitement inhumain

Déjà en juin 2017, lors du lancement de la campagne médiatique «On n'enferme pas un enfant. Point.», plusieurs associations avaient qualifié la détention de mineur.e.s comme extrêmement néfaste tant sur

la santé, le développement que le bien-être des enfants. Aujourd'hui, elles dénoncent l'emplacement de ces unités de logement tout proche des pistes de l'aéroport de Zaventem, à moins de 200 mètres. Des conditions de détention particulièrement dommageables comme le pointe notamment Sotieta Ngo, la Directrice générale du CIRÉ¹: «les détenus seront exposés à des volumes sonores liés aux décollages et atterrissages des avions néfastes pour la santé et le sommeil». De son côté, la Cour Européenne des Droits de l'Homme considère toujours l'enfermement des enfants comme un «traitement inhumain et dégradant».

Rappelons qu'en février 2018, la CODE, Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, soumettait au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies son *Rapport alternatif des ONG sur l'application par la Belgique de la Convention relative aux droits de l'enfant*, qui rappelait que «La détention des enfants en raison du statut administratif de leurs parents est toujours une violation des droits de l'enfant, et va à l'encontre du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. En cela les ONG demandent: d'intégrer l'intérêt supérieur de l'enfant comme principe directeur dans la législation belge en matière de migration et

de mettre en œuvre ce principe sur le terrain et d'ancrer l'interdiction d'enfermement des enfants dans la loi du 15 décembre 1980 sur les étrangers et dans la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil²». Ainsi, si le passage du projet au Parlement ne surprend pas Kamal Abdul-Malak du CRER, «maintenant, il faudra voir si les unités d'enfermement sont conformes aux normes européennes, et ça, ce n'est pas gagné». C'est en tous cas ce levier que comptent actionner les associations...

Positionnements politiques

La politique répressive du gouvernement envers les migrant.e.s est aujourd'hui largement questionnée à travers les médias et les réseaux sociaux. À quelques mois des élections communales, les politiques commencent à prendre position.

Rappelons que le 26 juin 2017, Vielsam, en province de Luxembourg, est la première commune à adopter la motion «commune hospitalière envers les migrants» en s'engageant à «sensibiliser sa population aux questions migratoires, et à améliorer concrètement l'accueil des migrants dans le respect des droits». En 9 mois, 54 communes de tous bords politiques, dont 10 à Bruxelles et 44 en Wallonie ont suivi l'exemple (7 nouvelles communes sont en

pas de le faire), et s'inscrivent ainsi en désaccord avec la politique fédérale. À noter que certaines communes MR ont aussi voté la motion, à l'instar de la commune de Tintigny, dont Benoît Piedboeuf est le député-bourgmestre. Ce dernier considère que sur les questions éthiques son «parti respecte toujours la liberté de choix³». Mais de quelle marge de manœuvre disposent réellement les élu.e.s MR, quand du côté du président du parti, Olivier Chastel, on déclare que l'arrêté royal pour l'enfermement des familles avec enfants, sera la garantie d'une «intimité pour les familles en voie d'expulsion du territoire» et du «respect de la vie familiale»?

Le cdH est, quant à lui, opposé à l'ouverture des unités familiales dans le centre fermé 127 bis. «C'est une violation du droit de l'enfant⁴» déclare le 15 mai, le président Benoît Lutgen. Au PS aussi Julie Fernandez-Fernandez s'indigne: «Inacceptable⁵». Du côté d'Écolo, la coprésidente Zakia Khattabi se questionne: «Au nom de quelles valeurs, de quel projet démocratique peut-on enfermer des enfants? Pour préserver la perspective d'un Gouvernement Charles Michel bis, la droite francophone est aujourd'hui prête à toutes les compromissions». Par ailleurs, à la demande d'Écolo et des flamands de Groen, les députés fédéraux se rendront le 22 juin, dans cette prison pour familles actuellement en construction. Une manière pour les verts, «de mettre les députés de la majorité face à la très dure réalité qu'ils préfèrent peut-être ignorer».

Retour en arrière

Depuis 2008, les maisons de retour se posaient comme alternatives à la détention des familles avec enfants mineurs qui doivent quitter le territoire. Aujourd'hui, le gouvernement s'apprête donc à faire un grand

pas en arrière. En France et ailleurs aussi, on durcit les lois en matière d'immigration. Philippe Wannesson, blogueur et militant français, observateur de la situation à Calais depuis 2012, écrivait ces mots au sujet des questions migratoires et du projet de loi français sur l'immigration et l'asile: «La logique du tri est dépassée, elle n'est plus désormais qu'une rhétorique vide, la réalité est le non-accueil pour toutes et tous, avec une offensive particulière contre le droit d'asile et contre les personnes qui demandent à en bénéficier... Mais les obstacles mis aux frontières n'empêchent pas toutes les personnes d'arriver, et toutes les personnes arrivées ne sont pas expulsées. Le non-accueil est avant tout un nonaccès au droit au séjour, qui entretient une population de sans-papiers vulnérables à toutes les exploitations, population qui est une composante de la société et de l'économie européenne. Il est difficile de croire que cette politique persistante, qui arrange certains acteurs économiques, ne soit pas intentionnelle⁶».

1. Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers asbl.
2. Rapport alternatif des ONG sur l'application par la Belgique de la Convention relative aux droits de l'enfant. Étude 2017 de la CODE, Coordination des ONG pour les droits de l'enfant. IN: www.lacode.be
3. www.bx1.be.
4. www.rtbfb.be.
5. Idem.
6. <https://blogs.mediapart.fr/philippe-wannesson/blog>



Les enseignant.e.s dans la rue



Entre 55.000 (selon la police) et 70.000 personnes (selon les syndicats) se sont rassemblées mercredi 16 mai contre la réforme menée par le gouvernement fédéral et son ministre des Pensions, le MR Daniel Bacquelaine. Les syndicats continuent de se mobiliser contre cette réforme qui allongera le temps de travail et conditionnera le montant de la pension à des «points» de bonus pour celles et ceux qui travaillent plus et à des points en moins pour les personnes qui auraient connu, par exemple, des périodes de chômage, de crédits-temps, de congé maladie ou de prépension. Du côté des enseignant.e.s, ils/elles étaient entre 5 et 10.000 à manifester. Concrètement, les syndicats de profs souhaitent un maintien de la pension légale à 65 ans (au lieu de 67) avec la possibilité d'arrêter à 58 ans, le maintien de la bonification liée au diplôme, le rejet du système à points, l'introduction des aménagements de fin de carrière pour les enseignant.e.s de plus de 50 ans, la reconnaissance du travail d'enseignant.e comme «métier pénible», la réduction de la charge de travail et plus de sécurité de l'emploi pour les jeunes qui débent dans l'enseignement.

Pauvreté en augmentation

L'office belge de statistique Statbel vient de dévoiler les chiffres 2017 de la pauvreté en Belgique, qui mettent une nouvelle fois en avant la précarité croissante qui touche les chômeur.se.s, les familles monoparentales et les personnes les moins éduquées:

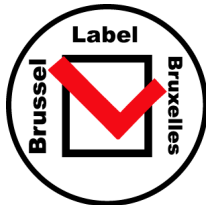
- 15,9% de personnes courent un risque de pauvreté monétaire avec un revenu inférieur à 1.139 euros par mois pour une personne isolée;
- 13,5% des ménages sont à faible intensité de travail;
- 27,2% de la pauvreté monétaire est concentrée chez les personnes les moins formées (pour 21% en 2005);
- 20,3% de personnes sont en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion (65,9% pour les chômeurs, 49,7% pour les membres

de familles monoparentales, 44,7% pour les locataires et 33,6% pour les personnes faiblement éduquées).

Familles monoparentales: quelles aides?

«à Bruxelles, vivre dans un ménage monoparental est, dans la grande majorité des cas, synonyme de pauvreté», pointait la ministre bruxelloise de l'Action Sociale le 15 mai dernier à l'occasion de la Journée internationale de la Famille. «51,7 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Ces familles sont considérées comme le groupe le plus à risque d'exclusion sociale (...)». Elles sont également surreprésentées par rapport aux familles dites «duoparentales» dans la catégorie des demandeurs d'emploi (19,1% contre 8,7%) et dans celle des «inactifs» (15,4% contre 6,8%). Partant de ces constats alarmants, la ministre a annoncé qu'elle soutiendrait deux initiatives d'associations: d'une part, un projet d'aide aux ménages monoparentaux sous la forme d'une plateforme interactive d'échange de services et biens entre familles dans le besoin. Selon la ministre, les bénéficiaires seront multiples: «mutualiser les apports de chaque ménage, améliorer le quotidien des parents et des enfants, rompre l'isolement social pour améliorer les chances d'inclusion sociale». D'autre part, la ministre soutiendra financièrement les parents en difficulté en leur proposant du coaching, afin dit-elle, qu'ils retrouvent «la confiance qui leur est indispensable pour oser croire en eux et en leurs compétences». Structurellement, bien peu de choses en somme pour enrayer la pauvreté et, en toile de fond, un message douteux aux plus démunis: «prenez vous en main».

Label logement étudiant



Un arrêté du Gouvernement régional bruxellois permet depuis peu de labelliser les logements étudiant.e à Bruxelles. Pour les propriétaires soucieux de la qualité de leur logement, il est possible de faire labelliser leur kot, ce qui constituera un gage de sécurité pour les étudiant.e.s. Le site internet www.mykot.be offre par ailleurs, une importante visibilité lors de la mise en location du bien ainsi qu'un service de médiateur/trice.s agréé.e.s en cas de conflit locatif. Renseignement: label.dirl@sprb.brussels

Nouvelle école, nouveau quartier



Dès la rentrée prochaine, une nouvelle école communale maternelle et primaire ouvrira ses portes dans le cadre du projet Erasmus Garden. Actuellement, l'école et la crèche sont encore encadrées de travaux car elles sont situées au cœur d'un nouveau quartier appelé «Érasme Chaudron», juste en train de sortir de terre pour accueillir de nouvelles populations à Anderlecht. Les travaux de l'école «Les Pommiers» ont commencé en janvier 2017 et devraient se finaliser pour septembre 2018. L'école ouvrira ses portes avec une classe d'accueil, deux classes de 1^{re} maternelle, deux classes de 2^e maternelle et deux classes de 3^e maternelle, ainsi que deux classes de 1^{re} primaire, une classe de 2^e primaire et une classe de 3^e primaire. D'ici quelques temps et selon les besoins des futur.e.s habitant.e.s, l'école devrait accueillir 500 enfants. Le bâtiment offre aussi une bibliothèque, un local informatique, des locaux de remédiation ou de rattrapage, une salle de psychomotricité, une salle de sport et un réfectoire. En octobre, une crèche «Les Coquelicots» accueillera à son tour, 36 bambins.

France: le ras-le-bol des lycéen.ne.s



Refus, bugs et listes d'attentes à rallonge... les étudiant.e.s français.e.s sont les victimes de la nouvelle plateforme internet d'admission pour l'enseignement supérieur *Parcoursup* mise en place par le gouvernement Macron. Fin mai, 35% des lycéen.ne.s ne connaissaient pas leur affectation. Un fiasco.

Nourrir la démocratie

«Il est plus désirable de cultiver le respect du bien que le respect de la loi.»

Henry David Thoreau

Noël Godin qui entarte BHL, le préservatif géant sur l'obélisque de la Concorde à Paris, Rosa Parks refusant de céder sa place dans le bus, un manifestant chinois face aux chars sur la place Tiananmen... autant d'évènements qui ont marqué notre imaginaire collectif et qui font partie de ce que l'on nomme la «désobéissance civile».

Et dernièrement, en Belgique: la campagne d'affichage «sauvage» contre la politique migratoire du gouvernement, les activistes de l'EZLN¹ abandonnant une dizaine de faux barils nucléaires dans les locaux d'ENGIE Electrabel, des zadistes contre la construction de la prison de Haren...

D'après le sociologue Albert Ogien, alors qu'il existe actuellement un large panel de modes d'expression en démocratie (droit de vote, grèves, luttes syndicales...) le recours à la désobéissance civile serait de plus en plus fréquent...

Mais quand parle-t-on d'actes de désobéissance civile?

C'est l'américain Henry David Thoreau qui est le premier à avoir utilisé ce terme en 1849 dans son ouvrage *La Désobéissance civile* (qui inspirera d'ailleurs Martin Luther King et Gandhi) lorsqu'il couche par écrit ses positions idéologiques après avoir été incarcéré pour avoir refusé de payer une taxe à l'Etat qui pratiquait alors l'esclavagisme.

L'asbl Barricade² établit sept critères qui permettent d'assimiler une action à de la désobéissance civile: sa dimension collective, le fait qu'elle soit publique, illégale (ou extra-légale), non-violente, le fait qu'elle intervienne en plus d'une action en justice et que les risques de sanction soient assumés, le fait que l'action soit constructive – que des alternatives soient proposées.

Ce dossier fait suite au numéro d'éduquer précédemment consacré à Mai 68, qui rappelons-le, était un «mouvement porteur de nouvelles formes d'engagement et de pratiques de contestations, qui sans être désignées comme telles, au départ, étaient, entre autres, des actes de désobéissance civile»³.

Nous avons ici souhaité comprendre pourquoi, quand et comment la désobéissance civile est mobilisée pour faire aboutir une revendication en démocratie.

Dans un premier texte, Albert Ogien reviendra sur la façon dont la désobéissance civile fait vivre le débat public. Dans un second temps, Amaury Ghijssels, chargé des mobilisations chez Greenpeace, abordera la nuance entre les notions de victoire et de succès, en s'attardant sur l'importance de la démarche d'éducation populaire chez les activistes. L'article de la chercheuse en sciences de l'éducation, Elsa Roland, portera sur les révoltes d'enfants, phénomène encore aujourd'hui largement passé sous silence, et qui réinterroge le «caractère naturel» de la mise sous tutelle des enfants dans la société. Damien Charles de l'asbl Quinoa expliquera que l'école, pourtant chantre de la culture de l'obéissance, a un rôle à jouer pour apprendre aux enfants à désobéir et à agir contre le pouvoir. Enfin, Bérengère Marques-Pereira, Professeure à l'ULB décrira les différentes formes de désobéissance civile qui ont permis l'obtention pour les femmes du droit à l'avortement, en Belgique et dans le monde.

Pour finir, et pour vous donner envie de participer à des actes de désobéissance civile, citons La Boétie: «Être libre, c'est d'abord s'émanciper du désir d'obéir, assécher en soi la passion de la docilité, cesser de travailler, soi-même depuis soi-même, à sa propre aliénation, faire taire en soi le petit discours intérieur qui légitime d'avancer la puissance qui m'écrase».

Bonne lecture!

1. Ensemble Zoologique de Libération de la Nature.
2. www.barricade.be
3. La désobéissance civile aux États-Unis et en France: 1970-2014, Marianne Debozy, Presses universitaires de Rennes, 2016.

...OI, DES CITOYENS
...RGENT DES MIGRANTS
...LES PROTÉGER DES

...OUS RAPPELLE RIEN ?

...ement belge, la fin - "nettoyer"
...les moyens : rafles programmées,
...), collaboration avec une dictature,
...mensonge



Campagne «Not in my name»: dans la nuit du 7 novembre 2017, 300 activistes ont détourné des milliers d'espaces publicitaires à Bruxelles, Mons, Liège, Charleroi, Louvain, Verviers, Louvain-la-Neuve, Namur et Gand pour y coller 2.100 affiches dénonçant la politique migratoire en vigueur.



Albert Ogien, directeur de recherches au CNRS

La désobéissance civile comme vigie de la démocratie

Dans les régimes démocratiques, les citoyen.ne.s disposent de multiples moyens d'expression politique: élections, opposition partisane, luttes syndicales, manifestations, occupations, grèves... Pourtant, la désobéissance civile reste une «arme» de choix pour étendre la sphère des droits et libertés individuelles.

Dans la langue ordinaire, désobéir consiste à refuser délibérément de se conformer à un ordre émis par une autorité, une institution ou un pouvoir. Cette définition prête à confusion. C'est qu'on peut très bien ne pas respecter la loi ou un règlement sans pour autant que cet acte ne soit présenté comme de la désobéissance: brûler un feu rouge, frauder dans les transports, tricher à un examen, voler un livre dans une librairie, falsifier des documents ou consommer de la drogue sont des infractions que celles ou ceux qui les commettent préfèrent généralement ne pas revendiquer en public. On peut également refuser d'obtempérer à une injonction pour une raison mystérieuse, comme l'enfant qui refuse obstinément de goûter le plat que son père lui demande de manger ou l'individu irascible qui ignore ostensiblement la demande d'un agent

de sécurité.

Le propre de la désobéissance civile, c'est que le refus touche un texte légal ou réglementaire et qu'il est publiquement revendiqué et moralement justifié. C'est cela qui lui donne sa nature de forme d'action politique. Mais, pour éviter une autre confusion, il faut se rappeler qu'elle n'est pas la seule. En démocratie, les modes de protestation sont innombrables: élections, opposition partisane, luttes syndicales, manifestations, grèves, collectifs de revendication, assemblées participatives, négociations avec les autorités publiques, *mais aussi* abstention, jeu avec les sondages d'opinion, calomnie et rumeurs, sarcasme, dénigrement; voire même indifférence et retrait volontaire de la vie civique sans compter l'incivisme, les boycotts, les occupations, les sit-in, les actions directes violentes ou non violentes, les

émeutes, les saccages et autres troubles à l'ordre public.

Devant cette multiplicité de formes d'action politique, la question se pose donc: quand adopte-t-on la désobéissance civile pour faire aboutir une revendication en démocratie; et pourquoi recourt-on encore à ce mode d'action?

Désobéissance obsolète?

La désobéissance renvoie, en politique, à une position théorique ou à une forme d'action politique. Au premier sens, désobéir est une attitude prescrivant de rejeter systématiquement les diktats de toute autorité afin de remettre en cause sa légitimité et d'affirmer l'autonomie des citoyen.ne.s. Cette attitude peut être nommée la "désobéissance en général". Au second sens, la désobéissance est un type de protestation qui tient une place importante dans l'avènement des démocraties libérales.



Le sociologue **Albert Ogien** est directeur de recherches au CNRS et enseigne à l'EHESS (L'École des hautes études en sciences sociales). Il a publié avec la philosophe **Sandra Laugier**, l'ouvrage «*Pourquoi désobéir en démocratie?*».

C'est ce qu'on peut nommer la "désobéissance en particulier". Qu'est-ce que cela implique?

Un acte de désobéissance civile est le refus de remplir une obligation légale ou réglementaire qui doit être exprimé publiquement, en nom propre, de façon collective et non-violente, en spécifiant en quoi cette obligation bafoue un droit élémentaire et en fondant cette revendication sur l'invocation d'un principe supérieur (égalité, justice, solidarité, dignité). Et ce n'est pas tout: il faut encore et surtout que ce refus fasse l'objet d'une action en justice (civile ou administrative) afin que le procès soit l'occasion de rouvrir un débat public sur la légitimité de l'obligation contestée et que l'éventuelle sanction des contrevenant.e.s suscite des réactions d'adhésion à l'action conduite.

En tant que forme d'action politique, la désobéissance civile est donc un choix exigeant et risqué. Si elle a été utilisée avec succès dans la défense de "grandes causes" (comme les combats contre la domination coloniale, la ségrégation raciale, les guerres d'Algérie et du Viêt Nam, pour l'avortement ou la dépénalisation de l'homosexualité), ces temps sont désormais révolus; et les droits et libertés individuelles qu'elle a permis de conquérir sont, en régime démocratique, garantis et défendus. C'est pourquoi on peut opposer d'excellentes raisons au recours à la désobéissance civile dans ce genre de régime: raisons de justice (se soustraire à la loi commune est une option inacceptable), de légitimité (les intérêts des individus ne peuvent pas prévaloir sur les intérêts de la collectivité), de stabilité (l'Etat ne doit pas céder à ceux qui le contestent frontalement) ou d'utilité (désobéir à une loi ne s'attaque pas aux racines de la domination ou aux structures de la démocratie formelle). Et pourtant, on observe que des citoyen.ne.s s'obstinent à utiliser ce moyen pour contester des décisions légalement ratifiées. Pourquoi?

Désobéissance contemporaine

Deux grandes causes motivent aujourd'hui les actes de désobéissance civile: celle du droit des étrangers (aide et accueil des clandestins et des migrant.e.s, dénonciation des expulsions forcées, refus de la délation, opposition aux arrestations, etc.); et celle de l'extension des droits et libertés démocratiques, dont font partie les questions d'environnement et de corruption. Sur ce second plan, la désobéissance s'or-



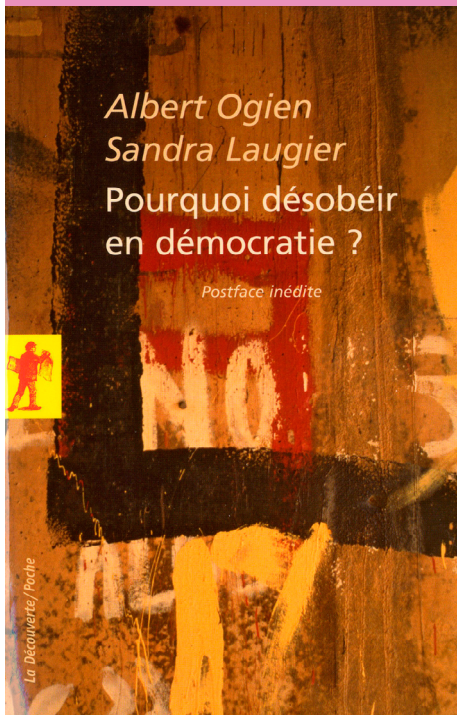
17 sept. 2017

Après la capote sur l'obélisque, un préservatif féminin sur la fontaine Wallace de Château Rouge.

Act Up-Paris - @actupparis

«Pourquoi désobéir en démocratie?»

Albert Ogien et Sandra Laugier



Cet ouvrage à deux «voix» (une philosophe et un sociologue) s'ouvre sur le constat qu'il y a de plus en plus d'actes de désobéissance civile, notamment dans certains services publics, et pose plusieurs questions:

- pourquoi voit-on ces phénomènes de désobéissance, dans une démocratie représentative où il existe un certain nombre de répertoires d'action institués (le vote, la grève, la manifestation, etc.) pour exprimer son désaccord vis-à-vis d'une loi ou d'une politique publique, tout en restant dans la légalité?
- en quoi les actes de désobéissance se justifient-ils?
- l'illégalité peut-elle être légitime?
- la conscience ou la loi?

«En tant que forme d'action politique, la désobéissance civile est donc un choix exigeant et risqué.»

ganise selon trois modalités:

- soit un groupe de militant.e.s se met en illégalité en articulant sa revendication à l'action politique d'une opposition parlementaire (ce qui a été le cas pour l'avortement, le traitement du sida ou le mariage gay, et l'est à présent pour l'évasion fiscale) ou d'une ONG (Greenpeace, Amnesty, WWF, Médecins sans frontières, Transparency International, etc.);
- soit des personnes auxquelles la loi impose une atteinte à leur liberté individuelle et qui choisissent de ne pas s'y soumettre pour dénoncer la situation qui leur est faite (euthanasie, procréation artificielle, fichage ADN, injonction faite aux journalistes de livrer leurs sources, refus collectif de présenter un billet dans le train, occupations d'école, etc.);
- soit des individus qui décident de faire entendre une revendication collective qu'aucune organisation officielle ne prend en charge dans l'univers politique. C'est ce qui se passe dans le cas des agents et des professionnel.le.s de service public (enseignant.e.s, médecins, juges, policier.e.s ou agent.e.s de la fonction publique) qui décident de se mettre ouvertement dans l'illégalité - en connaissance du risque de sanction encouru - en refusant de suivre des instructions dont ils/elles pensent qu'elles font peser des menaces sur l'égal accès des citoyen.ne.s à des besoins fondamentaux (santé, éducation, justice, etc.); ou nuisent aux libertés individuelles; ou dégradent la qualité des prestations offertes aux usager.ère.s d'un service public. La désobéissance civile recourt alors à une méthode un peu inédite: le refus d'alimenter en données brutes les systèmes d'information d'une entreprise ou d'une adminis-

tration (arrêt des opérations de numérisation, des saisies obligatoires, du renseignement des tableaux de bord, des évaluations).

Désobéissance nécessaire

En considérant ce qui justifie aujourd'hui les actes de désobéissance civile, on peut dire que cette forme d'action politique tient son rôle de vigie qui vient rappeler la démocratie à son principe: réaliser l'égalité, en étendant constamment la sphère des droits et libertés individuels. Elle permet en effet de faire vivre le débat public, en laissant ouvertes les questions d'intérêt général qui semblent avoir été résolues par une loi dont certaines dispositions portent atteinte ou bafouent un aspect fondamental de la démocratie. Et elle parvient à transformer des problèmes politiques ignorés en thèmes de mobilisation que les gouvernants se trouvent alors dans l'obligation de traiter.

Mais il y a mieux. La désobéissance civile rappelle les citoyen.ne.s à la nécessité de maintenir une certaine obstination dans la résistance à tout ce qui réduit et étouffe le contrôle qu'ils doivent exercer sur les décisions qui les concernent. Elle se présente donc comme l'expression brute du refus du conformisme et de la résignation devant l'ordre des choses établi. A ce double titre, la désobéissance civile participe pleinement au processus de production continue de la démocratie, dont elle est même un élément constitutif.

Les plus belles victoires de la désobéissance civile ne sont pas à l'horizon mais sur le chemin

Au troisième siècle avant notre ère, le roi Pyrrhus 1^{er} réussit à tenir les Romains en défaut pour consolider le puissant royaume de la dynastie des rois Eacides. Mais les pertes humaines de ses multiples victoires furent parmi les plus prodigieuses de cette époque pourtant déjà meurtrière. Aujourd'hui, les activistes qui utilisent la désobéissance civile obtiennent souvent l'inverse d'une victoire à la Pyrrhus. Les changements politiques sont rarement au bout des campagnes menées mais de nombreuses petites victoires s'obtiennent durant les batailles.



Greenpeace est une organisation indépendante qui a recours à la confrontation non violente et créative pour dénoncer les problèmes environnementaux et proposer des solutions essentielles à la création d'un avenir vert et pacifique.
www.greenpeace.org

Définir ce qu'est une victoire dans le cadre des luttes sociales et environnementales n'est pas chose aisée car d'un acteur à l'autre, les opinions divergent. Il n'y a donc qu'une seule certitude par rapport au concept de victoires obtenues grâce à la désobéissance civile, c'est son caractère équivoque. Cependant, il est possible de s'entendre sur le fait que chaque collectif (association, ONG, collectif autonome etc.) est libre de définir lui-même ce que sera une victoire dans le cadre de sa campagne. La notion de victoire est donc une notion relative.

Célébrer aussi les succès

Pour une organisation comme Greenpeace, une victoire est facile à mesurer car chaque début de campagne se donne des objectifs spécifiques, mesurables et déterminés dans le temps. Dès lors, lorsque KBC, mise sous pression par une multitude d'actions de Greenpeace et de ses alliés, annonce en mai de cette année qu'elle va arrêter immédiatement ses investissements dans de nouvelles mines et centrales au charbon en Europe, pas de doute possible, c'est une victoire pour l'organisation.

Dans les collectifs plus autonomes qui sont aujourd'hui à l'avant-poste de la contestation ayant recours à la désobéissance civile, les victoires sont aussi nombreuses mais elles sont autres.

Pour s'en rendre compte, j'ai interviewé quelques activistes militant ardemment sur la scène locale des luttes globales que sont les mobilisations contre les traités de libre-échange, l'agrobusiness, les guerres, la marchandisation du monde ou encore les discriminations raciales, économiques et sexistes. Tout un programme et pourtant,

Greenpeace et le nucléaire

Historiquement, Greenpeace est née d'une lutte contre les essais nucléaires, en Amérique du Nord. Au niveau belge, cela fait des années que l'organisation s'interroge sur l'énergie nucléaire et ses potentiels risques. Parallèlement à un travail auprès des politiques et des grandes entreprises énergétiques, de nombreuses actions de désobéissance civile ont été menées au cours de ces années, principalement à Tihange et Doel. Mais des activistes ont également bloqué des convois nucléaires, gêné - pour en dénoncer la mauvaise gestion - le mouvement de déchets nucléaires et alerté les citoyen.ne.s lors de larges rassemblements sur les dangers de cette énergie. Le débat est long mais la pression des activistes de Greenpeace qui s'inscrit dans la beaucoup plus large pression citoyenne sur le sujet, a permis une prise de conscience qui devrait aboutir à une sortie du nucléaire d'ici 2025. Ce combat n'est pas terminé. Des intérêts très importants, pour quelques entreprises, sont en jeu. Mais la mobilisation citoyenne et la désobéissance civile ont permis que les politiques ne suivent finalement pas le seul avis de ces géants aux perspectives principalement financières.



© Will Rowe / Greenpeace

la liste n'est pas exhaustive.

An qui est active dans le mouvement pour la paix Vredesactie¹, propose de différencier également la notion de succès de celle de victoire: «Une victoire, c'est atteindre un ou plusieurs des objectifs que vous vous êtes fixés. Dans notre cas, ce serait le retrait des armes nucléaires présentes sur le sol belge. Un succès, quant à lui, est un changement qui résulte de la campagne et auquel vous avez contribué bien que vous ne l'ayez pas défini explicitement comme un objectif et que vous n'avez sans doute même pas anticipé. Par exemple, le fait que les armes nucléaires sont toujours présentes en Belgique mais qu'un nombre croissant de personnes sont critiques vis-à-vis de la guerre et de l'OTAN et ne veulent plus d'augmentation des dépenses dans le domaine de la Défense». Bien que l'objectif final n'ait pas été atteint, il importe selon An de célébrer ces succès mais aussi de les mettre en lumière auprès de l'audience qui vous suit.

C'est une opinion partagée par Damien de l'asbl Quinoa² et activiste au sein de plusieurs collectifs bruxellois. Selon lui, les personnes à l'origine de l'action n'ont pas du tout les mêmes lunettes que l'audience à laquelle sont rapportées ces actions par les divers canaux médiatiques. Alors que les activistes vont célébrer le fait d'avoir atteint un objectif intermédiaire, jugé comme une étape importante dans leur campagne: «augmenter la visibilité d'une problématique, sensibiliser les jeunes, augmenter le spectre des discours possibles, renforcer un collectif, mobiliser un grand nombre de citoyens et citoyennes, empêcher la tenue d'un événement, ...», il se peut que l'audience réagisse de manière plus mitigée: «oui mais qu'est-ce que ça a vraiment changé?».

«Cela ne sert à rien ce que vous faites» est une phrase qui résonne souvent dans les oreilles des activistes. Le premier réflexe est de rappeler à la personne



Militant.e.s de Gr

s'offusquant de l'inutilité de la désobéissance civile que la majorité des droits politiques et sociaux dont elle bénéficie ont été obtenus par des formes de participation politique non-conventionnelle. La désobéissance civile a de nombreuses victoires historiques, c'est un fait.

Les mobilisations passées sous silence

Aujourd'hui, les vertus de cette stratégie sont-elles grippées? Pas le moins du monde... mais il n'est pas évident de faire le lien entre les actions de désobéissance et les victoires. D'abord, parce que les élu.e.s politiques ont le talent de minimiser la pression de la rue sur leurs prises de décision et à s'appropriier les mérites de progrès sociaux devenus irréversibles. Combien de livres d'histoire n'accorderont pas l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes au vi-

sionnaire président français de l'époque mais bien aux milliers d'anonymes qui se sont succédés durant un demi-siècle sur les terres bretonnes menacées. Ensuite, parce que la désobéissance civile est une stratégie de longue haleine. Les enjeux affrontés par les collectifs usant de la désobéissance civile ne sont jamais résolus par une seule action. C'est le propre même de la désobéissance civile... c'est parce que l'enjeu est de taille, et que les décideur.euse.s ne semblent pas du tout prêt.e.s à prendre les sages décisions, que des citoyen.ne.s se voient contraint.e.s de se mettre hors la loi pour réussir à se faire entendre.

Un travail de longue haleine

Il faut donc laisser les temps aux actions de faire leurs effets. Entre le jour où le théoricien socialiste anglais Robert Owen proposait de réduire la journée



Un peace qui bloque des convois nucléaires.

« Il faut donc laisser le temps aux actions de faire leurs effets. Entre le jour où le théoricien socialiste anglais Robert Owen proposait de réduire la journée de travail à huit heures et l'avènement de cette utopie, un siècle s'est écoulé. »

mentés. Pour être complet, il faudrait ajouter tous les commentaires des activistes sur ces épisodes qui sont souvent des demi-victoires car la totalité des revendications est rarement concédée. Mais, leurs actions ont permis d'avancer dans la bonne direction.

L'éducation populaire au cœur de la démarche

Mais ne faisons-nous pas pire que mieux avec ce type de réponse qui entretient l'idée que la désobéissance civile n'est valorisable qu'au vu des changements politiques obtenus. Le plus beau et le plus important dans la désobéissance civile est souvent ce qui ne se voit pas. Hugo souligne que « le fait de s'organiser est déjà un élément important. L'action peut aussi avoir un effet de politisation, changement de perspective sur les personnes qui y participent ». Édith, quant à elle, voit des succès lorsque « ceux que tu affrontes commencent à s'inquiéter, te considèrent comme un vrai danger. Un moment où tu imposes ton histoire, ton récit du monde. Ce sont aussi des moments d'empowerment pour les collectifs qui s'organisent ». Cette dernière notion est primordiale à mes yeux. Les plus beaux processus d'éducation populaire ne sont pas organisés par les associations financées à cette fin mais sont plutôt ceux improvisés dans le tohu-bohu des collectifs préparant des actions directes. Ce sont de véritables moments d'intelligence collective, la distinction entre apprenant.e et formateur.trice n'existe pas, bien que des différences de niveaux de connaissance cohabitent, les allers-retours entre théorie et pratique sont incessants et aucun doute sur le fait que l'objectif final, c'est la transformation sociale. Autant de critères qui sont à mes yeux, les fondamentaux de l'éducation populaire.

Dès lors, pour beaucoup d'activistes, c'est le chemin qui importe. Ce qui se joue d'humain dans l'aventure, les liens de solidarités qui se tissent entre activistes, des réunions où la domination raciale ou sexiste est prévenue et traitée lorsqu'elle se mani-

este volontairement ou pas, la création d'espace-temps où les valeurs guides du vivre ensemble seront à l'opposé de celles du système dominant. Le capitalisme a encore de beaux jours devant lui mais en son sein, de nombreux collectifs libèrent des espaces et expérimentent des manières de vivre et même de produire différemment.

Enfin, nous nous autorisons à faire une généralité en début d'article mais des cas de victoires à la Pyrrhus existent aussi dans les campagnes menées par les militant.e.s d'hier et d'aujourd'hui. Pour obtenir le droit de vote, des femmes ont été « tabassées », emprisonnées, gavées de force lorsqu'elles faisaient la grève de la faim pour dénoncer les traitements subis. Plus récemment, de nombreux procès de faucheurs volontaires ont donné raison aux désobéissant.e.s mais après des mois, voire des années de procédures. En Argentine, après la crise de 2001, de nombreuses ouvrières ont pris le contrôle de leurs usines en plus de prendre part aux mobilisations dans les rues. Aujourd'hui, certaines de ces fabriques autogérées tiennent encore. Mais dans ces deux cas, la fatigue de la lutte, la pression médiatique ou la répression directe des forces de l'ordre a laissé de lourdes cicatrices sur des parcours de vie, au sein des familles ou encore au cœur des collectifs. Parfois, la victoire est à l'horizon mais les souvenirs du chemin à parcourir pour y arriver sont douloureux.

1. Vredesactie fait partie du mouvement pour la paix. L'organisation plaide pour une société dans laquelle les conflits seraient résolus sans violence ni menace de violence.
2. Les activités de Quinoa s'inscrivent dans l'éducation au développement, en accompagnant les citoyen.ne.s vers une meilleure compréhension des enjeux politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux du monde contemporain.
3. Le Réseau ADES est un réseau rassemblant des jeunes qui désirent bouger et militer pour une société solidaire, démocratique et écologique.

de travail à huit heures et l'avènement de cette utopie, un siècle s'est écoulé. Un siècle durant lequel, des grèves internationales, des révoltes et des milliers de kilomètres de manifestations non-autorisées ont été parcourus, un siècle durant lequel la majorité pensait que toutes les grèves du premier jour du mois de mai ne servaient à rien.

Aussi, nul besoin de regarder si loin dans le rétroviseur ou loin de chez nous pour trouver des victoires. Edith, activiste au sein du mouvement ADES³, rappelle que si le gouvernement wallon a bloqué les négociations autour des traités de libre-commerce que sont le CETA et le TTIP, c'est en majeure partie grâce aux multiples mobilisations sociales légales et illégales qui ont perturbé le plat pays durant des mois. Mathias, militant autonome dans plusieurs collectifs, se souvient avoir participé à des manifestations illégales nommées « Pic-nic the streets » sur le boulevard Anspach avant qu'il ne devienne un piétonnier. Hugo, à l'époque étudiant à l'ULB, a fini par mettre fin à une occupation collective du rectorat de l'université après avoir obtenu que les frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s de plusieurs pays ne soient pas aug-

Quand les enfants se révoltent

L'histoire de l'école n'est pas ce fil continu et progressif vers l'émancipation que raconte la mythologie modernisatrice. Elle est, depuis ses débuts, un champ de bataille traversé par de vives résistances. De même, la condition d'enfance est tout sauf une donnée de nature et constitue, elle aussi, l'enjeu de tensions et de luttes tout au long du XIX^e et du XX^e siècle. Mais les résistances juvéniles sont marquées par leur caractère éphémère et fragmentaire. Sans capacité d'institutionnalisation de leur propre mémoire - qui leur permettrait de s'installer dans la durée -, ces rébellions constituent autant de discontinuités à la fois sur le plan temporel et spatial.

Résistances de la jeunesse à l'institution scolaire

En France, les révoltes d'élèves apparaissent dès la naissance des lycées - il y en aurait eu plus de deux cents au XIX^e siècle (Thiercé, 1990, 2001). Pendant la première moitié du XIX^e siècle en Allemagne, le «Judenbewegung», un mouvement de jeunes, revendique le refus d'être éduqué par des adultes et le droit à l'auto-éducation. La jeunesse constitue également une des forces importantes des révolutions. Avec la Révolution russe, elle s'organise pour s'atteler à la constitution d'une «déclaration des droits de l'enfant» afin de «renforcer la position des enfants dans la société et d'atteindre l'égalité avec les adultes» (Liebel, 2011: 24-27)¹. Avec l'obligation scolaire, émergent de nouvelles re-

vendications, mais aussi de nouvelles formes de résistance. En Angleterre, en 1911, une grève de dizaines de milliers d'enfants s'organise dans plus de soixante-deux villes, pour revendiquer une diminution de l'obligation scolaire, des vacances pour le travail saisonnier, l'abolition de la ceinture et du travail à la maison, un salaire hebdomadaire et la suppression des surveillants - qui, au nom de l'hygiène, inspectent les élèves des bas quartiers comme du vulgaire bétail (Rancière, 2004).

Participation massive des jeunes aux mouvements de révolte

Si les jeunes se révoltent contre l'institution scolaire, ils sont également bien souvent à la base des révoltes et des mouvements de résistance. Foucault

signalait déjà la participation massive de la jeunesse dans les mouvements d'agitation populaire durant l'Ancien Régime. Mais, on ignore encore combien d'enfants ont pris part aux combats des barricades pendant la Révolution française ou la Commune de Paris, combien étaient les gavroches que Hugo appelait «la gaminerie parisienne» et qu'il décrit pourtant comme «presque une caste» durant les années révolutionnaires. On connaît, par contre, la participation massive des jeunes dans les mouvements de résistance au nazisme pendant la Deuxième Guerre mondiale. Comme en témoigne Daniel Cordier (2004), l'ex-secrétaire de Jean Moulin, «l'armée des ombres est une armée d'enfants». En effet, grâce aux récents travaux de Faligot, on sait désormais qu'en France,



Des Pirates de l'Edelweiss.

la moitié des Forces libres était composée de jeunes de moins de vingt ans; en Allemagne, un mouvement de plusieurs dizaines de milliers de jeunes, les *Pirates de l'Edelweiss*, ont résisté du début à la fin au nazisme (Faligot, 2009); et en Belgique, ce sont également des mineurs «qui organisent le premier déraillement de convoi de déportation et permettent l'évasion de nombre d'entre eux» (Bonnardel, 2015: 50). Enfin, il suffit de lire les journaux ces derniers mois pour réaliser la présence massive des lycéens aussi bien dans les manifestations en Europe que de l'autre côté de l'Atlantique.

Résistances contre l'«âgisme»

Les jeunes se sont révoltés contre l'institution scolaire, ils ont participé massivement aux divers mouvements sociaux, ils vont également, tout au long du XX^e siècle et au sein même des mouvements de lutte, protester contre le statut d'enfants ou de jeunes qui les enferme dans leur minorité. Aux États-Unis, au sein du mouvement de lutte des années 30, apparaît le *Youth Congress*, qui proclame en 1936 «The declaration of right of ameri-

can youth». Près de vingt ans plus tard, tout au long de la guerre du Vietnam, deux organisations se constituent: *Student for a democratic society* et *Youth liberation of Ann Arbor* qui participent toutes deux à l'abaissement du droit de vote à dix-huit ans (Bonnardel, 2015). Dans les années 60 en Italie, au moment où un tiers des ouvriers des usines Fiat refuse d'aller travailler, jusqu'à 30% des écoliers refusent d'aller à l'école. En France, dans la foulée du mouvement de 68, on assiste, en 1971, à la création éphémère du *Front de libération de la jeunesse* (dont reste le fameux manifeste situationniste: *Nous ne sommes pas contre les vieux, mais contre tout ce qui les fait vieillir!*). En 1978 se constitue le collectif *Mineur en lutte* pour s'opposer au statut de mineur et à toutes formes de discrimination «âgiste». Ces jeunes revendiquent le droit à la parole en toutes circonstances, le droit de disposer librement des dossiers les concernant et celui de gérer leur propre budget. Petit à petit, la lutte contre l'oppression liée à l'âge devient un enjeu en soi. Bien que très minoritaire, on en trouve des traces dans les milieux anarchistes, dans des pam-

Ces jeunes Allemand.e.s qui résistaient



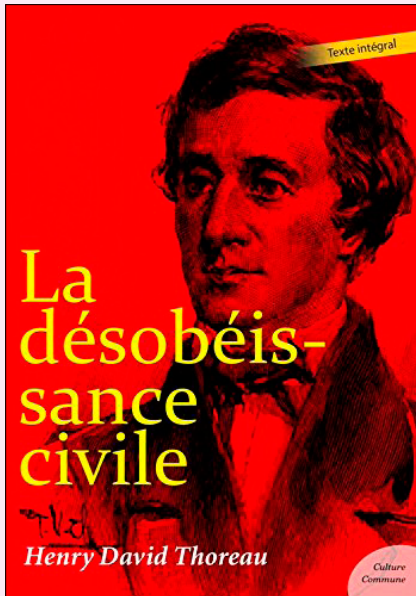
Jean Jülich, interviewé pour *Les Combattants de l'ombre*, webdocumentaire Arte.

Les Pirates de l'Edelweiss n'étaient pas un mouvement spécifique mais une association de groupes de jeunes qui s'était développée en Allemagne en opposition aux jeunesses hitlériennes. Si ces dernières étaient dirigées de façon quasi-militaire, les Pirates de l'Edelweiss étaient libres de s'exprimer, et acceptaient la mixité filles-garçons. Au départ le maître mot était l'amusement, «on avait les cheveux longs, on portait des tenues décontractées. Filles et garçons se réunissaient le soir et chantaient des romances»¹, mais progressivement pendant la guerre, ils/elles se mobilisèrent pour aider Juifs, déserteurs et prisonniers de guerre. En octobre 1942, en riposte à ces mouvements, Himmler envoie une circulaire à tous ses chefs de police, dans le cadre du Renforcement des tâches de la jeunesse; des camps spéciaux seront mis en place et de très nombreux Pirates seront tués (Bonnardel, 2015: 52).

«Les jeunes se sont révoltés contre l'institution scolaire, ils ont participé massivement aux divers mouvements sociaux, ils vont également, tout au long du XX^e siècle et au sein même des mouvements de lutte, protester contre le statut d'enfant ou de jeunes qui les enferme dans leur minorité.»

La désobéissance civile,

Henry David Thoreau, 1001 nuits, 1997.



En juillet 1846, Thoreau fut emprisonné, n'ayant volontairement pas payé un impôt à l'état américain, car il lui reprochait de soutenir l'esclavage qui régnait alors dans le Sud et de mener une guerre contre le Mexique. Avec le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie, *La désobéissance civile* est un ouvrage précurseur du concept de la désobéissance civile.

phlets sur la déscolarisation, l'anti-âgisme, l'anti-autoritarisme, etc.

Aux États-Unis, dans les années 90, plusieurs mouvements «anti-âgistes» voient le jour parmi lesquels *Americans for a society free from age restrictions*, *Youth speak*, *National youth right association*. En Allemagne, plusieurs associations dont le Kraetzae («défenseur des droits de l'enfant») se battent juridiquement pour l'abolition du statut de mineur: l'obtention du droit de vote pour tous, le droit de ne pas se soumettre à l'obligation scolaire, etc. Pour eux, «la situation juridique des enfants est comparable à celle des prisonnier.e.s ou des serfs – même si beaucoup de gens ne veulent pas en convenir. Le statut des enfants est à peu près comparable à celui des femmes, il y a un siècle. Dans notre société actuelle, les enfants ne sont pas considérés comme sujets à part entière (ce qu'ils sont sans doute), comme des êtres humains, comme des êtres vivants autonomes, mais comme des objets, et ils sont traités comme tels: comme des objets ayant besoin d'éducation, d'enseignement et de protection» (Krätzä, s.d.).

La jeunesse non-occidentale et la question du travail

En dehors de l'Occident, dans un contexte fortement marqué par la post-colonialité, ce sont dans des espaces culturels périphériques (Appadurai, 2001) comme la Bolivie, l'Argentine, la Colombie, le Venezuela, le Paraguay, l'Inde ou encore le Sénégal que les luttes sont les plus fortes. Dans ces espaces, comme ce fut le cas en Europe à la fin du XIX^e siècle, c'est alors à partir de la question du travail que se pose la question du statut de l'enfant. Depuis 1975, des organisations d'enfants et d'adolescent.e.s travailleur.se.s (EJT) regroupent plusieurs milliers de jeunes dans une trentaine de pays. Elles s'opposent souvent explicitement à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et se positionnent contre l'exploitation et pour le droit au travail (Leroy & al., 2009). Aujourd'hui, les syndicats d'enfants et de jeunes travailleur.se.s se multiplient. Au Pérou, par exemple, le mouvement national des enfants et des adolescent.e.s travailleur.se.s organisés regroupe depuis 1996 quelque trente organisations différentes. Bien que méconnues en Europe, ces luttes prennent de l'importance, surtout en Amérique latine, et sont suffisamment bien organisées pour être entendues dans leurs revendications² qui viennent alors ré-interroger l'identification qui s'est produite, dans les sociétés occidentales contemporaines, entre l'instruction obligatoire et la libération du tra-

vail infantile. Elles viennent rappeler avec insistance que les processus d'assujettissement de «l'élève» se sont constitués sur une perte de pouvoir ayant suivi l'arrachement des enfants au monde du travail.

Appel à re-penser les rapports de domination autour de l'enfance et de la jeunesse

Ainsi, comme le montrent ces résistances et de nombreux travaux en cours (surtout en Amérique latine et en Amérique centrale), les enfants restent encore aujourd'hui soumis à des mécanismes de domination et d'exploitation et ce, dans le monde entier: «Notre âge conditionne notre statut, c'est-à-dire aussi bien la façon dont nous sommes considérés que les droits effectifs qui nous sont accordés. Nous sommes confrontés tous les jours à un système social, le système âgiste, qui justifie aussi bien la mise sous tutelle des mineur.e.s que la relégation des «vieux/vieilles», qui n'a rien à envier aux systèmes de races ou de genre, et qui est pareillement oppressif» (Bonnardel, 2015:17-18). Pourtant, bien que les travaux qui mobilisent l'intersectionnalité - c'est-à-dire qui étudient la production des inégalités et des discriminations vécues par les groupes minoritaires, à partir de l'imbrication de différents rapports sociaux de domination - se sont multipliés dans le monde francophone depuis le début des années 2000, rares encore sont les études qui prennent en considération la question de l'âge conjointement à celle de la classe, du genre ou de la race.

1. Elle sera rejetée du fait de son inscription dans le droit naturel.
2. En Bolivie, par exemple, en 2009, il obtient de substituer à l'élimination de tout travail des enfants, l'élimination du travail forcé.

La désobéissance civile à l'école

Apprendre la désobéissance à l'école: cette idée pourrait faire grincer des dents dans un milieu où «garder le contrôle» est parfois un véritable enjeu. Si elle est tout de même abordée, via des figures historiques qui ont œuvré pour l'acquisition de nouveaux droits, il faut aujourd'hui l'envisager comme une option à la portée de toutes et tous: agir *contre le pouvoir*, de façon non-violente, est un outil comme un autre pour faire entendre une voix citoyenne.

L'obéissance comme valeur structurante de la pédagogie est de plus en plus questionnée, mais elle reste néanmoins attendue de nos élèves. Dans ce contexte, valoriser la désobéissance peut sembler superflu, voire indésirable.

Pourtant, nos cours d'histoire sont parsemés des visages de Rosa Parks, Gandhi ou Martin Luther King. Les profs de français empruntent volontiers quelques lignes du *Discours sur la servitude volontaire* de La Boétie et la résistance d'Antigone résonne des cours de grec aux leçons de théâtre. Nous valorisons déjà ces figures qui, face aux injustices, ont posé l'acte anticonformiste et dangereux de la désobéissance.

L'intérêt, aujourd'hui, de parler de la désobéissance à l'école, serait justement de la libérer du passé, pour l'envisager comme une option à notre portée, à celles de nos élèves, afin de rendre notre société plus juste et solidaire.

Valoriser la désobéissance

Il ne s'agit pas juste de désobéir pour faire de la désobéissance civile. Si les définitions sont nombreuses, certains traits généraux se dégagent. Cette action non-violente - car *civile* s'oppose ici à *criminelle* - répond à une situation d'oppression, où un collectif entend changer une loi, une norme ou un régime, considérés comme injustes et illégitimes, en leur désobéissant de manière consciente, délibérée, organisée et assumée. Elle poursuit l'intérêt général et distingue la loi et la morale, entendant faire correspondre la première à la seconde¹.

Congés payés, semaine de cinq jours, droit de vote des femmes, fin des lois ségrégationnistes, indépendance de l'Inde, etc. Un rapide coup d'œil sur l'histoire nous apprend à quel point la désobéissance a forgé nos droits. Pourtant, lorsqu'on aborde l'engagement avec les jeunes, ou que notre propre sensibilité aux injustices nous pousse

à agir, nous la dédaignons.

Souvent, les actions proposées aux jeunes, ou par les jeunes, se limitent à la sphère de la consommation individuelle: «consommer autrement», «changer de mode de vie», etc. Or, la désobéissance est, par essence, une prise en main du politique par le collectif. Le mot *politique* est à comprendre dans le sens que lui donne Alvaro Martinez, 15 ans, membre du mouvement désobéissant argentin *No a la mina*: «la politique, la vraie, pas celle des partis politiques, mais la participation de toutes et tous dans le fonctionnement d'une communauté, d'un pays.» Parler de désobéissance permet donc de penser l'action en termes de citoyenneté plutôt que de consommation, de société plutôt que d'individu.

Une action risquée mais efficace

Même lorsque l'engagement est envisagé collectivement, la désobéissance est souvent délaissée.



Quinoa est une ONG d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire qui vise à sensibiliser aux réalités socioculturelles, politiques et économiques du monde actuel. Son objectif est d'encourager de nouveaux comportements à l'égard de l'autre et de favoriser un engagement en faveur d'un monde responsable et solidaire.

Quinoa

Rosa Parks



En 1955, Rosa Parks refuse de céder sa place à un passager blanc dans l'autobus, car dans les bus de Montgomery, en Alabama, la zone centrale peut être occupée par les noir.e.s seulement jusqu'à ce que des blanc.he.s en aient besoin; les noir.e.s doivent alors, soit céder leur place et aller vers le fond, soit quitter le bus. Arrêtée par la police, elle écope d'une amende, et fait appel de ce jugement. En soutien, et encouragés par Martin Luther King, des milliers de personnes refusent alors d'entrer dans les bus, se rendant au travail à pied, en partageant leurs voitures ou en taxi. Après 381 jours de grève, la Cour suprême vote la fin de la ségrégation raciale dans les bus municipaux.



Photo: Quinoa.

sée au profit de modes d'action moins conflictuels. Qui n'a jamais entendu: «Je préfère être pour que contre»? Pour obtenir les changements que nous jugeons nécessaires, nous occupons volontiers les espaces qui nous permettent d'influencer celles et ceux qui détiennent le pouvoir. Préférant un dialogue avec l'autorité, nous agissons *avec le pouvoir*. De plus en plus souvent, nous choisissons de mettre en place des alternatives aux systèmes qui génèrent ou tolèrent les injustices. Nous agissons alors *sans le pouvoir*, espérant que nos actions essaient et deviennent une nouvelle norme. Enfin, rares sont celles qui choisissent de résister aux autorités et agissent *contre le pouvoir*. Elles partent du constat que le pouvoir se construit sur l'obéissance et la coopération de la majorité. Arrêter de coopérer, d'obéir, sape donc les fondements de ce-

lui-ci. Les puissantes et les puissants sont alors forcés de rétablir cette coopération, soit en acceptant des changements exigés, soit par la force.

En situation scolaire, imaginons que la direction décide de doubler le tarif d'un manuel scolaire obligatoire. Une réaction pourrait être d'envoyer une délégation d'élèves auprès de la direction pour demander l'annulation de cette augmentation, utilisant les espaces de dialogue prévus par l'école, *avec le pouvoir*. Une autre option pourrait être de photocopier les manuels et de les revendre à bas prix, sans rien demander à l'école, faisant *sans le pouvoir*. Enfin, une action *contre le pouvoir* désobéissante pourrait être d'amener les élèves à refuser l'achat des manuels scolaires obligatoires. Le risque de punitions, retenues, voire renvois, serait probablement plus sévère dans ce dernier scénario, qui demanderait aussi plus d'efforts de la part des élèves, pour convaincre la collectivité de les rejoindre et de s'exposer à la répression.

Comparée à d'autres modes d'action, la désobéissance apparaît comme difficile, risquée, mais, dans de nombreux cas, diablement efficace. Dans notre exemple comme dans la réalité, l'acceptation du risque émet un message de détermination. La marge de

«Congés payés, semaine de cinq jours, droit de vote des femmes, fin des lois ségrégationnistes, indépendance de l'Inde, etc. Un rapide coup d'œil sur l'histoire nous apprend à quel point la désobéissance a forgé nos droits.»



manœuvre de l'autorité est réduite, car si elle décide d'utiliser la répression face à une action non-violente, elle renforce le sentiment d'injustice général et facilite le ralliement de l'opinion publique à la cause défendue. Apprendre la désobéissance à l'école reviendrait donc à mettre dans les mains des élèves un outil de changement capable d'affronter un pouvoir fort.

Apprendre à désobéir

Il ne s'agit pas de présenter la désobéissance comme le Saint Graal du changement social, mais de lui rendre la place qu'elle mérite aux côtés des autres modes d'action des *faire avec* et *faire sans*, afin d'envisager leur complémentarité. Si la désobéissance civile est un outil puissant, son utilisation requiert réflexion et apprentissage. Comme toute forme d'engagement politique, elle implique de questionner nos systèmes de valeurs et ceux qu'incarnent nos textes de lois.

Elle amène à débattre de morale, d'éthique, d'intérêt général. Non-violente, la désobéissance sous-entend paradoxalement l'obéissance aux lois non-enfreintes. Elle demande donc de comprendre le cadre législatif dans lequel elle se réalise. Elle nécessite aussi d'apprendre à organiser une démarche collective, à se fixer des objectifs et à mener une campagne pour les atteindre.

Depuis plusieurs années, Quinoa ASBL travaille avec des individus et collectifs qui s'intéressent à la désobéissance civile. Nous avons conçu plusieurs animations et formations sur cette thématique, sur la question de l'engagement ou encore sur la violence. Nous développons désormais un outil pédagogique, *Le petit salon de la désobéissance*, pour ouvrir ce sujet à un public plus jeune, notamment en fin de secondaire. Lorsque nous travaillons cette question avec nos publics, il nous paraît indispensable de partir de leur vécu, de leur compréhension de la désobéissance civile et de leur affinité avec des mouvements et des avancées sociales tant historiques qu'actuelles. Cela leur permet de s'approprier une histoire qui n'a pas été façonnée par des «grands hommes», mais aussi par des femmes, hommes, jeunes qui leur ressemblent. Enfin, et surtout, nous voyons quels sont les leviers d'action à notre portée. Parler de désobéissance, et d'engagement, vise en effet à se penser comme actrices et acteurs de la société.

Une histoire de pouvoirs

En refusant leur coopération à l'autorité, les désobéissantes et désobéissants renforcent leur pouvoir, et affaiblissent le pouvoir exercé sur elles et eux. On ne peut donc pas parler de désobéissance civile sans aborder les rapports de pouvoir. Dans les écoles de Belgique francophone, des lieux de concertation sont développés pour permettre aux jeunes de faire entendre leur voix. Cependant, celle-ci est rarement

la plus entendue dans la définition du projet pédagogique dont les élèves sont les principaux sujets². Pour les préparer à vivre en démocratie, faut-il alors leur donner plus de pouvoir au sein de l'école ou les former à exercer ce pouvoir dans la société? Aborder la désobéissance civile revient à choisir la deuxième option, mais peut entraîner la première. Cela revient à leur donner du pouvoir: pas un *pouvoir sur*, de domination, tel qu'il est exercé sur elles et eux, mais un *pouvoir de*, un potentiel (*potentia* au sens de Spinoza). Notre organisation de jeunesse, dont le mandat est de former des citoyennes et citoyens critiques, responsables et solidaires, est persuadée de la pertinence et de la nécessité de donner ce pouvoir aux jeunes, à l'école comme ailleurs.

1. Pour une définition complète, voir Jean-Marie MULLER, *L'impératif de désobéir*, Le Passager clandestin, 2011.
2. Quelques établissements expérimentent d'autres manières de fonctionner.

Formation



Une fois par an, *Quinoa et Agir pour la Paix* proposent deux journées d'ateliers autour de l'altermondialisme, des mobilisations citoyennes et de l'action directe non-violente.

Les objectifs pédagogiques de la formation:

- mieux comprendre la mondialisation contemporaine et ses mutations;
- connaître les différents courants politiques alternatifs et mieux se situer en tant qu'altermondialiste;
- percevoir la pertinence de mettre en place des actions directes non-violentes;
- découvrir de nouvelles formes d'action dans l'espace public;
- acquérir des outils utiles et directement mobilisables pour mettre en place une action directe non-violente;
- renforcer le message politique des actions que vous mettez déjà en place.

Plus d'infos: www.quinoa.be

Béregère Marques-Pereira, Professeure de l'Université à l'ULB

Le droit à l'avortement et la désobéissance civile, ici et ailleurs

L'IVG a toujours existé. Depuis les années 70, cintres et autres potions (souvent funestes pour les femmes) ont été relégués au placard, et les femmes peuvent avorter en toute sécurité. Actuellement, plus de 20 000 femmes ont recours à l'IVG chaque année en Belgique. Pourtant, le droit à l'avortement a été, et continue d'être, l'objet d'une lutte importante à base de désobéissance civile, preuve qu'elle est une composante de l'acquisition de nouveaux droits.



Béregère Marques-Pereira est une politologue belge, professeure au département de sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles. Elle a été présidente de l'Association belge de science politique et a créé le groupe de travail «genre et politique». Ses publications sont centrées sur la citoyenneté des femmes, l'avortement, l'égalité femmes/hommes, le féminisme, la politique latino-américaine.

En Belgique, la revendication du droit à l'IVG a mis en échec les voies habituelles d'une décision centrée sur la politique d'accommodement entre élites politiques, au sein d'un système consociatif¹. Ce fut notamment le recours à la désobéissance civile dans le chef de femmes féministes, de médecins laïques ainsi que de femmes et d'hommes faisant partie du personnel paramédical qui permit de faire éclater le tabou de l'avortement et de développer un processus de politisation en la matière.

De tout temps et en tous lieux, des personnes transgressent la loi. Certaines se font avorter, d'autres pratiquent des avortements ou accompagnent des femmes qui souhaitent interrompre leur grossesse en les informant ou les orientant. Mais, pour l'IVG, la désobéissance civile constituait un mouvement collectif. Il s'agissait de transgresser la

loi, publiquement et de façon collective, afin de la changer. Et, élément important, les personnes impliquées acceptaient les conséquences juridiques de leurs actes.

Ronald Dworkin considère deux grands types de stratégies de désobéissance: la persuasion et la dissuasion. Dans la lutte en faveur du droit à l'IVG, c'est cette dernière stratégie qui fut utilisée, plaçant le pouvoir politique et judiciaire devant un dilemme: pratiquer une répression cohérente et non arbitraire en condamnant les désobéissant.e.s, ce qui était politiquement impraticable, ou renoncer à sanctionner, ce qui équivalait à reconnaître que la loi n'était plus applicable².

Deux types de désobéissance

Relevons à ce propos la contradiction entre le refus d'obéir à la loi et une participation à l'élaboration d'une nouvelle normativité sociale. Celle-

ci dénote paradoxalement une appartenance à la communauté politique. En effet, en Belgique, la désobéissance civile s'effectue publiquement et collectivement face à une loi pénale considérée comme injuste. Ce faisant, on sort du cadre de la coopération au sein de cette communauté. Car les médecins et le personnel paramédical qui enfreignent la loi, revendiquent une résistance ouverte face à leurs juges lorsqu'ils sont poursuivis au pénal, proclamant leur volonté de continuer leur pratique publique et non clandestine de l'IVG, au risque d'être condamné.e.s. Le but poursuivi étant la modification de la loi, la désobéissance civile constitue un acte politique relevant de l'appartenance à la communauté politique. Par ailleurs, les femmes qui déclarent publiquement avoir enfreint la loi pénale en ayant eu recours à l'avortement expriment, elles, une résistance aux tutelles mas-



Militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception lors d'une manifestation féministe, dans le quartier de la Bastille, Paris, 1973. © Janine Niépece / Roger-Viollet.

culines sur leur corps. En ce sens, cet acte de désobéissance civile revendique l'appartenance à la communauté des citoyen.ne.s et concerne donc la dimension identitaire du régime de citoyenneté. Dans ce cadre, des philosophes politiques comme Jürgen Habermas ou John Rawls envisagent les actes de transgression non violente et symbolique de la loi comme un facteur de renforcement de la démocratie.

D'autres formes de transgressions ont également pu avoir lieu en faveur de femmes désirant interrompre leurs grossesses alors que leur pays demeure confronté à l'interdit pénal. À cet égard, il faut souligner les actions de l'association néerlandaise pro-choix créée en 1999, *Women on Waves*. Celle-ci pratiquait des avortements précoces, médicamenteux et donc non-chirurgicaux sur un bateau en dehors des eaux territoriales des pays où l'avortement est illégal. Elle a également mis sur pied des centres d'appel téléphonique diffusant des informations portant sur les possibilités d'avortement médicamenteux à domicile, transgressant ainsi les lois criminalisant l'IVG et contournant un pouvoir médical dont les positions anti-choix sont hégémoniques dans certains pays d'Europe ou d'Amérique latine. Ainsi, *Women on Waves* a-t-elle mené des campagnes en Irlande (2001), en Pologne (2003), au

Portugal (2004), en Espagne (2008), tout comme en Equateur (2008) ou au Chili (2009).

Les anti-IVG se réclament de la désobéissance civile

Aujourd'hui, l'activisme anti-IVG se développe partout dans le monde et en particulier dans l'Union européenne et aux Etats-Unis. Les anti-IVG affirment agir en conscience au nom du droit fondamental à la vie et considèrent leurs actes comme une désobéissance civile. Il faut remarquer que la clause de conscience, entérinée et reconnue légalement, ne relève pas, en droit, de la désobéissance civile. Sophie Turenne souligne ce décalage dans l'invocation à la désobéissance civile entre les pro-choix et les anti-choix: «*La désobéissance civile, tout d'abord, était traditionnellement caractérisée par un plaidoyer de culpabilité et par l'acceptation de la condamnation judiciaire. Elle est, désormais marquée par la revendication de faits justificatifs aux actions anti-avortement [...] L'état de nécessité, devant les juridictions françaises, est associé à la protection du droit à la vie, de façon à obtenir l'indulgence judiciaire – rarement accordé en pratique.*»³ Il faut remarquer que, dans cette perspective, la nouvelle loi française (2016) dépénalisant totalement l'avortement, a instauré un «délit d'entrave» frappant l'in-

Guérilla kit - Ruses et techniques des nouvelles luttes anticapitalistes. Nouveau guide militant, Morjane Baba, 2003.



Une nouvelle radicalité émerge et réinvente les formes et les techniques de la contestation politique. Le monde des hommes et des femmes en lutte est celui de la ruse et de l'imagination face à la force et à la raideur du pouvoir et des formes d'oppression contemporaine, masquées sous les habits de tolérance, de libéralisme et de mondialisation. Morjane Baba a arpenté les maquis des luttes sociales et a rassemblé ses notes de voyage dans ce guide. Ce n'est pas un nouveau Capital ni un nouveau manifeste, c'est un livre objet, à monter soi-même, une trousse à outils à utiliser pour bricoler ses propres armes.

«*Women on Waves pratiquait des avortements précoces, médicamenteux et donc non-chirurgicaux sur un bateau en dehors des eaux territoriales des pays où l'avortement est illégal.*»

vocation abusive de l'objection de conscience pour empêcher l'accès à l'avortement.

La vigilance des pro-choix

La vigilance des pro-choix, en Belgique, passe actuellement par un activisme législatif fait de dépôts de propositions de lois, et d'un activisme stratégique marqué par une politique de coalition entre groupes pro-choix. Cet activisme pro-choix renoue avec la revendication des années 1970, *Avortement hors du code pénal*, pour réclamer l'intégration de l'IVG dans la loi sur les droits des patients et la suppression de la notion d'état de détresse⁴ de la femme enceinte qui demande un avortement.

Mais l'esprit subversif issu de mai 68 et du féminisme n'est plus là. Dans le contexte de globalisation néo-libérale, les centres de planning familial

et les centres extrahospitaliers ont dû passer d'une logique de la subversion à une logique de la subvention. Dans le cadre de la montée des populismes identitaires de droite, la colonisation du droit à la vie par les activistes anti-IVG fait obstacle au débat public sur ce dossier et rend de plus en plus précaire le droit d'accès à l'avortement, désormais soumis à des assauts tous azimuts (comme ce fut le cas par exemple en Espagne et en Pologne, mais aussi de manière plus insidieuse par abus de l'objection de conscience, comme en Italie), même si l'on peut noter quelques avancées (en particulier en France et au Luxembourg où l'inscription d'un droit d'accès à l'IVG dans le code de la santé, avec la suppression de la notion d'état de détresse, a été acquis en 2016 et 2014 respectivement).

1. On parle de régime consociatif lorsqu'il y a, entre autres, l'existence d'une coalition gouvernementale, l'usage de la proportionnelle lors des différentes élections, l'autonomie segmentaire (qui accorde toujours une certaine autonomie aux différents segments de population (religieux, linguistiques).
2. Lochak, Danièle, «Désobéir à la loi» in *Pouvoir et Liberté. Études offertes à Jacques Mourgeon*, Bruxelles, Bruylant, 1988, p.10.
3. Turenne, Sophie, «Les discours judiciaires face à la désobéissance civile. Étude de la désobéissance civile anti-avortement en droits américain et français comparés» in David Hiez et Bruno Villaba (éds.), *La désobéissance civile. Approches politique et juridique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p.88.

4. La notion d'état de détresse dans les lois sur l'avortement a été introduite par Simone Veil (1975) et, en Belgique, par Roger Lallemand (1990), à titre de concession aux opposants à l'IVG, pour éviter la banalisation des représentations de celle-ci. Ce faisant, l'IVG n'est pas reconnue comme un droit à disposer de soi, mais comme un droit d'accès pour lutter contre les risques de l'avortement clandestin.

L'IVG en quelques dates

- En **1970**, l'association belge pour la dépénalisation de l'avortement est créée, une première proposition de loi est effectuée par le sénateur Calewaert;
- En **1971**, en France, les choses évoluent avec deux événements majeurs: la publication du manifeste des 343 personnalités qui reconnaissent avoir avorté, illustrant ainsi parfaitement les élans de haine qui entourent ces questions¹, et le procès de Bobigny, jugeant une adolescente pour avoir avorté après un viol. En Belgique, un réseau d'entraide est mis en place en Flandre et en Wallonie: SOS avortement;
- En **1973**, éclate l'affaire du Docteur Peers, arrêté pour avoir pratiqué illégalement des avortements. Les réactions sont fortes, 200 000 personnes manifestent en soutien et 200 médecins annoncent publiquement avoir pratiqué l'opération. Suite à cette mobilisation, l'interdiction de la distribution de contraceptifs et de sa publicité sera levée. Ainsi, «les périodes sans grossesses sont de plus en plus fréquentes et ouvrent d'intéressantes perspectives dans plusieurs domaines», la maternité devient un choix. À partir de là, les centres hospitaliers pratiquant l'avortement se multiplient et de plus en plus de comités s'engagent pour sa dépénalisation;
- En **1990**, l'avortement est dépénalisé (l'interdit pénal demeure sauf si l'IVG est pratiquée dans les 12 semaines pour les femmes manifestant un «état de détresse» et dans certaines conditions. Si l'ensemble de ces conditions ne sont pas respectées, les sanctions pénales sont toujours possibles). Pour l'anecdote, le Roi Baudouin, opposé à cette décision, a été déchargé de ses fonctions pendant une journée, le temps que le texte soit voté;
- Depuis **2016**, six propositions de loi ont été déposées pour sortir une fois pour toutes l'avortement du code pénal en commission de la Justice de la Chambre (Défi, PS, ÉCOLO-GROEN, SPa, Open VLD et PTB-PVDA). Le cdH, quant à lui, vient de déposer une proposition qui maintient l'avortement au-delà des 12 semaines dans le Code pénal. Le cdH propose en réalité le maintien d'un statu quo.

1. Voici le texte signé: «Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre.»

pour aller plus loin

LIVRES

Joyeux Bordel Tactiques, Principes et Théories pour faire la Révolution, Andrew Boyd et Dave Oswald Mitchell, 2015.



Sur toute la planète, des millions de personnes ont pris conscience, non seulement de la nécessité d'agir pour mettre un terme aux inégalités croissantes et aux dégâts écologiques, mais aussi de la possibilité d'y parvenir en faisant appel au pouvoir de l'imagination. Élaboré aussi bien pour les militant.e.s aguerris.e.s que pour les nouveaux activistes, Joyeux bordel est le manuel indispensable du/de la militant.e moderne.

L'impératif de désobéissance, Jean-Marie Muller, le passager clandestin, 2011.

Plongez dans les fondements philosophiques et stratégiques de la désobéissance civile! De Tolstoï à John Rawls, de la «marche du sel» en Inde aux «faucheurs volontaires» en France, Jean-Marie Muller explique tous les ressorts de la désobéissance civile, et nous montre que, loin d'affaiblir la démocratie, la désobéissance civile est de nature à en restaurer le sens et à la renforcer.

Les Nouveaux Désobéissants: Citoyens Ou Hors-la-loi?, Manuel Cervera-marzal, 2016.

Au cours des trente dernières années, le centre de gravité de la contestation sociale s'est progressivement déplacé du répertoire des actions légales (vote protestataire, syndicalisme, grève, manifestation, pétition) vers des modes d'action qui outrepassent de plus en plus fréquemment les frontières de la légalité (pirates informatiques, zadistes, manifestations interdites, désobéissants civils). Si ces pratiques nouvelles mobilisent les milieux politiques, médiatiques et judiciaires, les sciences sociales et la philosophie politique sont en revanche restées discrètes sur la question. Le présent ouvrage entend combler ce manque. Loin de menacer la démocratie, la désobéissance civile lui confère un nouveau souffle.

FILMS

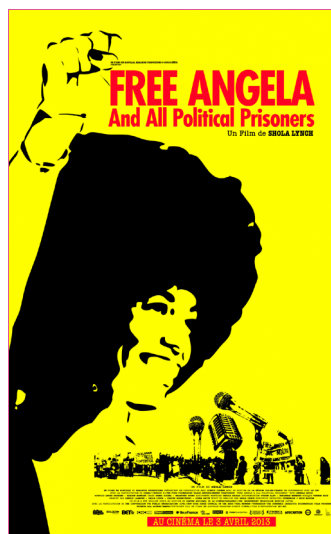
Welcome, Philippe Lioret, 2009



À Calais, Bilal, jeune migrant kurde sans-papier, a le projet d'aller en Angleterre. Il fait donc appel à un passeur et embarque à bord d'un poids lourd avec d'autres migrant.e.s, mais ils/elles sont repéré.e.s et arrêté.e.s par la police. Bilal décide alors de prendre des cours de natation pour traverser la Manche à la nage. Il se rend à la piscine municipale, où il rencontre Simon, un

ancien champion de France de natation, devenu maître-nageur qui, en même temps que grandira sa conscience politique, s'impliquera pour l'aider.

Free Angela, Shola LYNCH, 2012



Devenue un symbole de la lutte contre toutes les formes d'oppression: raciale, politique, sociale et sexuelle, Angela Davis incarne, dans les années 70, le «Power to People».

COLLECTIF

E.Z.L.N - Ensemble Zoologique de Libération de la Nature (Belgique)

«Nous sommes une convergence d'animaux, de légumes, et d'éléments naturels en luttes pour la justice climatique et environnemental. Nous revendiquons la mise à l'écart des multinationales de tout espace de négociation portant sur le climat et l'environnement et la création d'un tribunal pénal international pour les crimes climatiques et environnementaux. Nous luttons également pour la fin immédiate et définitive des négociations anti-démocratiques pour l'élaboration de traités de libre-échange (TISA, TTIP, CETA...).»

Plus d'infos:

www.ezln-zoologique.be

EXPO

«Get Up, Stand Up!», l'affiche rebelle ou l'art de la révolte

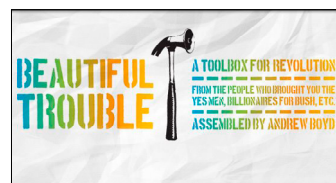


La voix des gens avant Twitter? L'affiche de protestation dans le monde entier de 1968 à 1973.

Plus d'infos: du 09.05.2018 au 30.09.2018 au musée MIMA www.mimamuseum.eu

SUR LE WEB

www.beautifultrouble.org



Beautiful Trouble est à la fois un livre, une boîte à outils sur le net et un réseau international de formateur.trice.s dont la mission est de rendre l'activisme plus créatif et plus efficace, dans le but de construire un monde plus juste, sain et équitable.

Les enseignant.e.s contre le sexisme

Différentes recherches mettent à jour le fait que les stéréotypes sexistes dans l'enseignement ont la vie dure. Ils sont souvent inconscients, et véhiculés à la fois par les enseignant.e.s, les programmes, les élèves eux/elles-mêmes. Le site internet www.egalitefillesgarcons.be se pose comme nouvelle ressource incontournable, pour aborder ces questions.

Tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance de l'égalité femmes-hommes dans les différents aspects de notre société, et l'enseignement est en cela un enjeu majeur. Mais comment passer de la théorie à la pratique? Sous l'égide du Fonds Social Européen et de la Direction de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Université des Femmes mène depuis l'année 2016 un projet intitulé «Égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans le système éducatif: pour une école sensible à l'égalité de genre». Un des volets de ce projet consiste en la mise à jour du site www.egalitefillesgarcons.be qui est accessible en ligne dès ce mois de juin 2018. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une nouvelle ressource, puisque cet outil existait déjà. Toutefois, il subit en ce moment une importante restructuration afin d'améliorer son accessibilité, sa convivialité et sa pertinence face aux enjeux actuels.

Pourquoi un tel site?

Dès sa création, le but de cet outil a été d'offrir aux enseignant.e.s de tous les niveaux, depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, des ressources relatives à la question de l'égalité filles-garçons en milieu scolaire.

Si, pour de nombreuses personnes, la mixité semble avoir réglé le problème de l'égalité filles-garçons à l'école, on constate qu'il existe encore de nombreux phénomènes et stéréotypes sexistes qui rendent difficile un enseignement égalitaire. Ces stéréotypes ne se retrouvent pas uniquement à l'école mais imprègnent la société dans son ensemble. Il ne s'agit donc pas de diaboliser les enseignant.e.s ou le système scolaire, qui ne font que reproduire des phénomènes qui existent à une échelle bien plus large. Mais puisque l'école est un lieu de socialisation par lequel passent (presque) tous les élèves belges, il est nécessaire d'armer nos enseignant.e.s pour qu'ils ou elles

puissent identifier et déconstruire les stéréotypes et les préjugés lorsqu'ils se manifestent.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, tou.te.s les enseignant.e.s ne sont pas encore formé.e.s à la problématique du genre. Le cours d'«Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre», instauré en 2005 dans les sections pédagogiques des Hautes Écoles forme uniquement les futur.e.s enseignant.e.s des niveaux maternel, primaire et secondaire inférieur. Une telle formation n'existe pas dans le cursus de l'agrégation, sésame indispensable pour enseigner dans le secondaire supérieur. Le site vise donc à apporter une ressource supplémentaire pour des professeur.e.s qui souhaitent découvrir ou approfondir la thématique des inégalités filles-garçons en milieu scolaire.

Spécificités de l'outil

Le site est divisé en trois grandes parties. La première partie, intitulée «Égalité filles -

The screenshot shows the website 'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS' with a navigation bar at the top. Below the navigation bar, there is a main header with the title 'FILLES | GARÇONS : une même école ?'. The main content area is divided into several sections: a grid of colorful buttons for 'L'égalité filles-garçons à l'école: réalité ou fiction?', 'Disciplines', 'Pour aller plus loin: le genre par thème', and 'L'égalité filles-garçons par niveaux d'enseignement'. Below this is an 'Actus' section featuring an invitation to a colloquium on May 9, 2018, and a 'Vos suggestions' section. The footer includes logos for 'Université des Femmes' and 'Agence FSE', contact information for the 'Direction de l'égalité des chances', and a Facebook icon.

des thèmes est accompagnée de ressources documentaires permettant d'approfondir le sujet. Cette section offre une base pour créer des leçons ou des débats sur de telles thématiques et permet aussi aux lecteurs et aux lectrices qui le souhaitent d'aller plus loin et de se familiariser avec des sujets en dehors de la thématique scolaire.

Enfin, pour offrir une navigation plus complète, il sera également possible d'accéder à l'ensemble des éléments concernant un niveau d'enseignement (maternel, primaire, secondaire, supérieur) en cliquant sur le bloc «L'égalité filles-garçons par niveaux d'enseignement».

« Il ne s'agit donc pas de diaboliser les enseignant.e.s ou le système scolaire, qui ne font que reproduire des phénomènes qui existent à une échelle bien plus large. »

garçons à l'école: réalité ou fiction?», constitue une introduction qui a pour but de rappeler des notions essentielles. Elle présente les phénomènes importants qui se jouent à l'école en terme d'inégalités. Elle explique notamment ce qu'est un stéréotype sexiste, quelle est la différence entre genre et sexe, quels lois et décrets garantissent l'égalité en milieu scolaire, comment utiliser la langue française de manière plus inclusive, comment réduire les stéréotypes sexistes dans les manuels, les livres et les albums de jeunesse, les jeux et les jouets utilisés en classe... Elle souligne également l'importance du rôle de l'enseignant.e en tant que garant.e de relations plus égalitaires entre les élèves.

La section «Disciplines» offre des pistes de réflexion et met en avant des témoignages et des initiatives mises en place par des enseignant.e.s afin de promouvoir un enseignement plus égalitaire au sein de leur classe. Une sous-section regroupera des pistes à suivre, quelle que soit la discipline enseignée, comme, par exemple, la manière de

rendre une classe plus neutre pour que tous les élèves se sentent concerné.e.s par une matière donnée. Ainsi, par exemple, la partie dédiée aux sciences exactes présente quelques données chiffrées sur l'intérêt des filles pour les mathématiques et sur leur manque de confiance dans cette matière avant d'offrir quelques pistes pour intéresser tous les élèves à cette matière. Le reste de cette section est donc constitué de suggestions adaptées à chaque discipline. Cette partie, encore plus que le reste du site, sera amenée à se modifier au gré des témoignages que les professeur.e.s pourront nous envoyer.

Dans la troisième partie, «Le genre par thèmes», le site propose aux lecteurs et aux lectrices d'aborder la question de l'égalité femmes-hommes par le biais de thématiques sociétales (culture, politique, famille, sexualité, intersectionnalité, histoire, travail...) et s'interroge sur la place des femmes et des hommes dans les différents aspects de notre société. Une brève introduction sur chacun

Regarde où tu es, tu es peut-être chez toi...

À partir d'un extrait d'un texte de l'écrivaine India Desjardins (ci-dessous), le groupe en apprentissage de français de la Ville de Bruxelles à l'école du Canal, animé par Pauline Laurent, a travaillé sur la notion de ville, de chez soi, de découvertes et de rencontres...

Ce projet collectif prendra la forme d'un film¹ sur la ville et les ressentis face à elle.

*Le jour où je m'étais perdue
à l'angle de deux rues de ma
nouvelle ville, j'avais un peu
paniqué. J'avais alors trouvé
une cabine téléphonique
pour appeler ma sœur. Je
lui avais dit: «je suis perdue.»
Elle m'avait répondu: «Peut-
être pas. Regarde où tu es, tu
es peut être chez toi.»
Et elle avait raison. En levant
les yeux, j'avais aperçu un
appartement à louer et
j'avais réalisé que j'étais
exactement où je devais
être.*

**Nomade, texte d'India
Desjardins.**

Je suis

Je m'appelle Salima, je m'appelle Saïda, je m'appelle Alina, je suis Omee, je suis Zeyneb, je m'appelle Jany, Mahboba, Jamileh, je m'appelle Ferewut, je m'appelle Eram, je suis Karima, Evelina, je m'appelle Mulu.

J'ai 26 ans, j'ai 36 ans, je suis née le 11.11.1990, je suis mariée, je suis divorcée, j'ai quatre enfants, j'ai deux enfants, j'ai trois enfants, j'ai un enfant.

Ma nationalité est bangladaise, je suis pakistanaise, je viens d'Éthiopie, je suis roumaine et je suis née en Galati, une ville à côté du Danube.

Toute ma famille habite au Maroc. J'habite ici avec la famille de mon mari et ma famille est restée au Bangladesh. Mes parents me manquent. Ma famille habite au Canada et à Dubaï.

Je suis venue ici pour mon mari. Après 18 ans, toute ma vie a changé. J'ai laissé ma maison, mes chats, ma vie et je suis arrivée ici, en Belgique il y a 9 mois. J'habite ici depuis 8 ans, depuis 20 ans, je suis arrivée ici en 2008, en 2011.

J'ai trouvé Bruxelles avec mes yeux grands ouverts et avec la peur du changement.

Je me souviens

Je me souviens de la première fois que je suis arrivée à Bruxelles. J'ai vu beaucoup de lumières et j'ai pensé que c'était propre et calme.

La première fois que je suis arrivée en Belgique, j'ai vu l'aéroport. J'ai dit WAWA. L'aéroport est plus propre qu'en Éthiopie.

Il fait plus froid qu'au Maroc mais la Belgique est belle et magnifique.

J'ai vu des jupes courtes et j'étais surprise.

Je me souviens qu'il fait très froid pour moi, chez nous il fait plus chaud et puis mon mari est venu me chercher pour aller à la maison.

J'ai vu beaucoup de femmes boire de l'alcool dans les bars. Au Bangladesh, c'est interdit.

J'ai vu tout le monde, de toutes les couleurs, de toutes les nationalités, de toutes les religions, bouger, chanter, manger, boire, danser et dormir dans la rue. Et j'ai adoré ce changement.

Ma ville

Le palais de Justice, la Grand'Place, le Sablon, la place du Jeu de Balle, le boulevard Anspach, la place Sainte-



Sortie de groupe à l'Atomium, vue sur Mini-Europe.

Catherine sont les endroits qui me rendent amoureuse de Bruxelles.

Mon quartier préféré c'est les Serres Royales, c'est l'Atomium.

Nous habitons à la Barrière, c'était bruyant. Maintenant nous sommes à Laeken, c'est calme et nous sommes contents.

À la place du Béguinage, j'ai trouvé ma nouvelle maison, ma tranquillité, ma nouvelle vie. Quand je regarde cette église, je pense à la force qu'elle a eue pour résister pendant 400 ans, j'ai la force pour construire mon bonheur ici.

J'habite rue de Laeken et ici, parfois la nuit il y a beaucoup de bruits. Moi, je n'aime pas le bruit.

J'habite au canal depuis 12 ans et j'ai envie de changer. Mon quartier préféré c'est Jette et je vais y habiter.

Pendant 10 ans, j'ai habité à Schaerbeek dans un quartier calme entre le Boulevard Paul Deschanel et la place des Bienfaiteurs. Maintenant, j'habite à 1000 Bruxelles depuis 5 ans, c'est autre chose. Il y a beaucoup d'ambiance. De plus, le centre-ville c'est tout près de chez moi.

J'ai pu m'adapter et me familiariser très vite avec ce quartier parce qu'il y a beaucoup de nationalités.

J'ai trouvé qu'on peut entendre ici 5-6 langues en 10 mètres dans la rue. Et aussi, j'ai trouvé beaucoup de roumains. On peut

écouter nos chansons tous les jours à côté de la Grand'Place.

J'aime...

J'aime faire de la pâtisserie, depuis le cours de français, j'ai appris beaucoup de plats de différents pays.

J'aime beaucoup faire du vélo avec mon mari et mes enfants et j'aime aussi aller à la piscine.

J'aime bien manger des glaces et j'aime bien chanter.

J'aime le chocolat noir.

J'aime cuisiner chaque jour, j'essaie de faire différents plats.

Je parle anglais, ourdou, amharique, roumain. Je parle hindi, bangla et un petit peu français.

J'ai la chance de vivre dans la grande ville de Bruxelles.

J'ai trouvé à Bruxelles un petit peu de Paris, un peu d'Amsterdam, un peu de Galaçji au Canal et un peu de Roumanie dans tous les roumains qui vivent ici.

J'aime beaucoup Bruxelles parce qu'il y a beaucoup de nationalités. C'est mon deuxième pays.

Bruxelles m'a embrassé avec son charme, ses couleurs, sa vivacité et elle a fait disparaître toutes mes peurs.

Je t'aime Bruxelles et je sens que tu m'aimes aussi.

Les projets de la Ligue dans les écoles et les quartiers

Le secteur interculturel a deux objectifs principaux:

- améliorer la cohésion sociale dans les quartiers, c'est-à-dire permettre à toutes les personnes concernées de faire leur place dans la société et d'y être reconnues à part entière;
- favoriser la communication entre les écoles, ses acteurs/actrices et les familles en milieu populaire multiculturel et la communication entre les habitant.e.s des quartiers.

Les projets sont développés dans 6 communes bruxelloises, grâce au soutien de la Cocof, à Anderlecht, Bruxelles, Etterbeek, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Schaerbeek. Si ces initiatives peuvent prendre des formes très variées – tant au niveau des publics touchés que par les activités développées – elles ont pour axe principal l'apprentissage du français.

1. Cette initiative a été financée par le Fonds Papillon de la Fondation Roi Baudouin.

Rudolf Steiner, pédagogue controversé

Rudolf Steiner, à la fois philosophe, pédagogue, artiste, est l'auteur prolifique de plus de 300 volumes. Sa pédagogie s'appuie sur les conceptions philosophiques de l'anthroposophie («science de l'esprit») qui se base essentiellement sur la créativité artistique de l'enfant et sur son ouverture au monde, en s'adressant tant à la tête, qu'au corps ou au «cœur». Aujourd'hui, beaucoup d'écoles, surtout en Allemagne, s'inscrivent dans la pédagogie Steiner, même si elle reste contestée.

Les grand.e.s pédagogues et leurs idées, clés pour l'école?

Dans le cadre de notre dossier sur les pédagogies alternatives, publié en mai 2016, nous faisons un tour d'horizon des 4 pédagogues les plus renommé.e.s du siècle dernier: Freinet, Montessori, Steiner et Decroly. Nous avons souhaité pousser la réflexion, en consacrant un article à chacun.e d'eux/elles, afin de mettre en exergue les principales caractéristiques de leurs pédagogies; avec, en filigrane, une invitation à s'interroger: Quel est le rôle de l'école? Qu'est-elle supposée apprendre aux élèves et comment? Comment entretenir et stimuler la motivation des élèves? Quelle attitude pour l'enseignant.e? Vous trouverez les articles sur Maria Montessori, Ovide Decroly et Célestin Freinet sur le site: www.ligue-enseignement.be

Rudolf Steiner naît en 1861 en Croatie, dans un petit village près de la frontière austro-hongroise. Son père y est employé aux chemins de fer. Il baigne ainsi, dès son enfance, dans un monde où se mélangent technique et nature, qui sera essentielle dans sa conception de l'enseignement.

Dès l'âge de 14 ans, Rudolf finance ses études secondaires puis universitaires en donnant des leçons particulières. Il étudie ensuite les sciences à Vienne, dans le but de devenir enseignant. Il devient précepteur d'un garçon que l'on croyait attardé, et qui, grâce à sa méthode pédagogique particulière, parvient à rejoindre l'enseignement normal. Ce dernier deviendra même médecin.

Autour de 1892, Steiner est chargé d'élaborer des commentaires sur les œuvres scientifiques de

Goethe et présente ses recherches dans de multiples conférences. Il est également apprécié comme philosophe et critique littéraire.

Pendant 5 ans (de 1899 à 1904), il travaille comme profes-

seur pour adultes à l'Université Populaire de Berlin. Ses élèves se souviennent avec enthousiasme de son enseignement.

Du côté de la spiritualité

Les années 1900 marquent un tournant important dans la vie de Steiner: il commence à exposer prudemment certaines de ses expériences et recherches dans le domaine des sciences dites spirituelles ou occultes. En effet, «dès l'âge de sept ans, Rudolf Steiner eut des expériences intérieures qui devaient l'imprégner sa vie durant: il vivait les mondes suprasensibles comme une réalité permanente (...), mais n'osait pas parler de ses expériences à son entourage.¹

Ses craintes étaient fondées: plus il fait connaître ses idées au grand public, qui s'y intéresse vivement, plus ses adversaires deviennent nombreux. Les mondes académiques et culturels lui tournent le dos. Mais son activité de conférencier reste extrêmement riche: il donne au total plus de 6.000 conférences sur des sujets très variés (médecine, économie,

agriculture, architecture, éducation...) et ce dans de nombreuses villes européennes. Il faut dire que «*L'étrangeté et le caractère le plus souvent ésotérique de ses textes posent des problèmes quasi insolubles aux scientifiques et aux philosophes*»².

Nous allons mettre cette question de côté ici pour plutôt nous intéresser à ses idées sur l'éducation, qui sont restées les plus répandues, principalement dans les pays germanophones (moins chez nous, en francophonie).

Éduquer «à la liberté»

Au regard de ses fondements anthroposophiques, la pédagogie de Steiner se différencie fortement des autres pédagogies actives que nous avons développées dans nos articles précédents (Decroly, Freinet, Montessori).

L'idéal de Steiner est d'éduquer «à la liberté», afin que chacun.e puisse choisir de mener sa vie comme il/elle l'entend, et pas nécessairement une vie dictée par les impératifs économiques de la société: «*Plus nos potentialités d'expression sont*

les grand.e.s pédagogues

« L'étrangeté et le caractère le plus souvent ésotérique de ses textes posent des problèmes quasi insolubles aux scientifiques et aux philosophes. »

riches et diversifiées, plus le moi de l'homme peut consciemment utiliser ses ressources afin d'arriver à une décision juste, plus notre liberté intérieure est grande»³. Sa philosophie se fonde sur l'idée que l'amour, la confiance et l'enthousiasme, en lieu et place de l'ambition, la crainte et la compétition, dotent les enfants de la sérénité et des forces qui leur seront indispensables pour avancer dans un monde incertain, y réaliser leur projet d'existence, tout en contribuant au progrès humain.

« Rythmes + rituels = développement harmonieux d'un enfant »⁴

Pour Steiner, les rythmes du développement de l'enfant sont découpés en périodes de 7 ans (les septaines), chacune correspondant à une méthode différente d'apprentissage.

Dans la première période, qui va jusqu'à 7 ans, on n'enseigne que par le jeu et l'imitation. Il n'est donc pas question dans une école Steiner de commencer à lire ou écrire avant cet âge. Le jeu libre y est encouragé pour développer l'imagination, sont proposés des matériaux naturels uniquement: laine, tissu, bois...

De 7 à 14 ans, une place importante est donnée à la création artistique. Celle-ci doit stimuler la curiosité de l'enfant et son intérêt pour la connaissance, tout en favorisant le développement de sa personnalité.

Enfin, de 14 à 21 ans, ce sont les facultés d'intellectualisation et de raisonnement qui vont être mises en avant.

En principe, les enfants appartiennent au même groupe classe pendant toute leur scolarité et gardent le même professeur pendant chaque septaine.

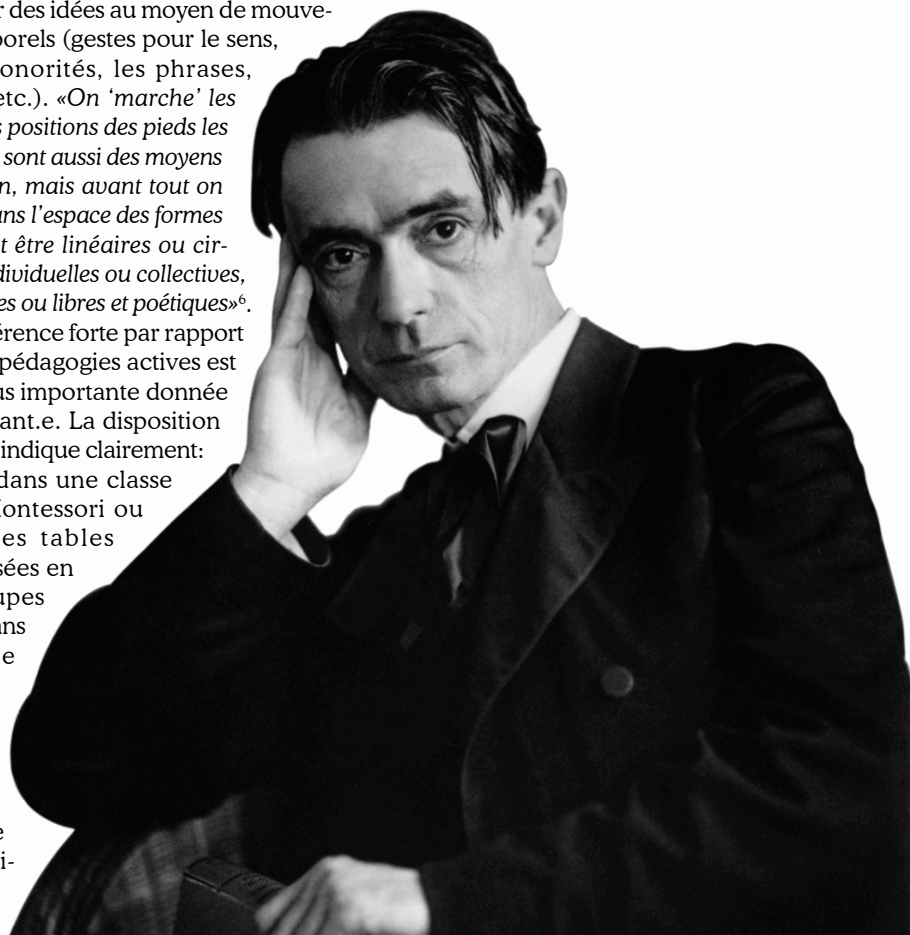
La répartition 1/3 d'activités intellectuelles, 1/3 d'activités manuelles et physiques et 1/3 d'activités artistiques laisse plus de place à la partie créative que dans les autres pédagogies. Elle est volontairement maintenue tout au long du cursus scolaire pour viser le développement global et unique de chaque élève. « Le dessin, la peinture, le modelage, la musique, le chant éveillent la créativité, mais contribuent aussi à mieux assimiler les apprentissages fondamentaux et les matières générales »⁵. Par

exemple, le modelage est utilisé pour que les élèves forment leurs premières lettres ou plus tard apprennent l'anatomie ou la géométrie.

Le déroulement de la journée est un autre élément clé. Chaque jour comporte une succession précise de moments et de rituels qui varient selon l'âge des élèves. La matinée commence, par exemple, par la récitation d'un poème-prière rendant hommage à la nature, puis, par roulement, par celle d'un poème personnel. Ce processus de répétition, tout en étant structurant, permet aussi de ne pas submerger les élèves d'informations ou de nouvelles activités.

Steiner va encore plus loin dans l'importance qu'il donne au rythme. Il développe avec sa deuxième épouse Maria Von Sivers un nouvel art du mouvement appelé eurythmie. Sa caractéristique est de représenter des idées au moyen de mouvements corporels (gestes pour le sens, pour les sonorités, les phrases, les notes, etc.). « On 'marche' les rythmes, les positions des pieds les plus variées sont aussi des moyens d'expression, mais avant tout on 'marche' dans l'espace des formes qui peuvent être linéaires ou circulaires, individuelles ou collectives, géométriques ou libres et poétiques »⁶.

Une différence forte par rapport aux autres pédagogies actives est la place plus importante donnée à l'enseignant.e. La disposition des tables l'indique clairement: alors que dans une classe Freinet, Montessori ou Decroly les tables sont disposées en petits groupes ou en U, dans une classe Steiner elles font face au tableau, comme dans une école traditionnelle.



Une pédagogie très controversée

La pédagogie prônée par Steiner fait encore l'objet de nombreuses controverses. Certains parents ont notamment peur des dérives sectaires qui lui ont été attribuées.

La FELSI (Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants), qui doit veiller à ce que les écoles qui demandent leur affiliation respecte la réglementation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous signale avoir dû refuser celle d'une école Steiner. Ce refus a été motivé pour deux raisons: d'une part le redoublement en maternelle y est instauré en fonction de la maturité de l'enfant. D'autre part, les professeur.e.s ont l'obligation de suivre des formations payantes à leurs frais le week-end.

Un programme immuable

C'est étonnant! Les écoles Steiner d'aujourd'hui fonctionnent encore selon le programme établi par leur fondateur il y a 100 ans. Tous les élèves des écoles Steiner voient donc les mêmes thèmes au même âge. Par exemple, les jeunes de 13-14 ans se penchent sur «les grandes découvertes», «les conditions matérielles et économiques des sociétés»...

L'eurythmie est toujours pratiquée à raison d'environ 2 heures par semaine.

Dates-clés

1861: Naissance de Rudolf Steiner en Croatie.

1891: Il obtient son doctorat de philosophie.

1899: Mariage avec Anne Eunike, dont il se sépare après quelques années.

1907: Série de conférences sur la pédagogie.

1913: Création de la société anthroposophique.

1914: Mariage avec Marie Von Sivers, sa principale collaboratrice.

1919: Fondation de la 1^{re} école Steiner à Stuttgart.

1925: Décès à Dornach, en Suisse.



Les écoles Steiner-Waldorf en Belgique et dans le monde

Son école a été créée en 1919 pour les enfants du personnel de la fabrique de cigarettes Waldorf-Astoria, de sorte que le nom Waldorf est souvent attaché à celui de sa pédagogie active.

Les écoles Steiner prennent surtout leur essor après la 2^e guerre mondiale, essaimant d'abord en Allemagne et en Europe du Nord.

En Belgique, c'est en Flandre que cette pédagogie est la plus appliquée: on y dénombre une vingtaine d'écoles fondamentales et secondaires. Une école seulement est recensée pour la partie germanophone du pays. Du côté francophone, on compte 3 jardins d'enfants, une école à Court-St-Etienne et l'autre à Templeuve (maternelle et primaire). Depuis 2014, l'école EOS a ouvert ses portes à Bruxelles avec des sections maternelles et les premières classes de primaire, l'idée étant de proposer le cursus complet dans le fondamental d'ici les 5 prochaines années.

Cette pédagogie alternative a fait des adeptes sur tous les continents, avec actuellement un millier d'écoles et 2.000 jardins d'enfant pour 250.000 élèves, le plus grand nombre se situant en Allemagne et aux Pays-Bas.

La plupart des enseignant.e.s disposent d'une double formation: le diplôme officiel pour enseigner dans leur pays et en plus un cursus spécifique de formation à la pédagogie Steiner. Celui-ci dure 2 à 3 ans et comprend des stages pratiques supervisés.

En conclusion

La pédagogie Steiner, par les valeurs qu'elle véhicule et son mode d'organisation spécifique a ses partisan.e.s et ses détracteur.trice.s. L'aspect mystique de son œuvre, qui en rebute certain.e.s, n'est pas un problème pour d'autres, qui sont justement attiré.e.s par le rapport à la nature ou la relation corps-esprit qui serait favorable aux apprentissages.

1. «Éduquer vers la liberté. La Pédagogie de Rudolf Steiner, Les Trois Arches, 1972, p 8.
2. «Quinze pédagogues. Leur influence aujourd'hui», sous la direction de Jean Houssaye, Bordas, 2002. P 107.
3. «Éduquer vers la liberté. La Pédagogie de Rudolf Steiner, Les Trois Arches, 1972, p 261.
4. «Le grand guide des pédagogies alternatives. + de 140 activités de 0 à 12 ans», M. Deny, A-C. Pigache, Eyrolles, 2017, p 101.
5. Ibidem.
6. www.eurythmiste.be/eurythmie/eurythmie.htm

Pour en savoir plus:

- École de Court-St-Etienne: www.ecole-steiner.be
- École d'Etterbeek: <https://ecolesteinerbruxelles.wordpress.com/la-nouvelle-ecole-enseignement/>

Bibliographie:

- «Quinze pédagogues. Leur influence aujourd'hui», sous la direction de Jean Houssaye, Bordas, 2002.
- www.eurythmiste.be/Ecoles%20Waldorf/waldorf.htm
- <https://steiner-waldorf.org>
- www.anthroposophie.ch/
- <http://republique-des-lettres.fr/11429-rudolf-steiner.php>
- www.evie-asbl.be/crbst_1.html

Former et accompagner à l'animation socioculturelle

De septembre à décembre 2017, la Ligue a initié une nouvelle formation de longue durée consacrée aux métiers socioculturels. Elle s'adresse aux personnes sans emploi de la Région de Bruxelles-Capitale qui souhaitent acquérir les compétences leur permettant travailler dans le secteur socioculturel. Soutenue par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de l'appel à projet «*Investir les métiers de la culture*», la formation «*Animer, former, organiser, faire de la vidéo dans le secteur socioculturel*» aura à nouveau lieu à partir de septembre 2018.

Nombreux sont les programmes de formation à l'animation socioculturelle en région Bruxelloise, de courte ou de longue durée, avec ou sans certification. Elles reflètent la disparité des profils et des parcours dans l'animation socioculturelle: de l'animateur-gestionnaire de projets socioculturels à l'animateur spécialisé dans une discipline artistique, un public ou des techniques bien spécifiques. Il n'est pas toujours aisé de s'orienter dans ce champs des possibles pour trouver le programme adapté à ses besoins et à son projet professionnel.

Ces formations, aussi diverses soient-elles, sont toutefois cultivées dans un terreau commun qui comprend les valeurs et les objectifs que défendent les associations en éducation permanente: *l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et des droits sociaux et culturels*, cela dans une perspective d'émancipation.

La Ligue a voulu ajouter, sur base de ses propres ressources, une «nouvelle corde» à son programme de formations, à destination des demandeur.se.s d'emploi de la Région bruxelloise. Il s'agit d'un programme qui se veut accessible à toute personne, avec ou sans qualification, ayant une connaissance suffisante du français pour pouvoir suivre, comprendre et s'impliquer activement lors les journées de formation. Après une première partie consacrée à la détermination de projet professionnel, et une formation générale d'animateur de projet socioculturel, les stagiaires ont par la suite l'occasion de

s'orienter vers des «spécialités» représentatives de quatre facettes des métiers du secteur socioculturel, à savoir: animateur/trice socioculturel de terrain, animateur/trice-formateur/trice, animateur/trice de seconde ligne dans les institutions, animateur/trice d'ateliers vidéo.

Un partenariat fructueux

Pour réaliser ce nouveau projet, la Ligue s'est entourée de deux partenaires de choix: la Mission Locale de Bruxelles et le Centre Vidéo de Bruxelles.

Spécialisée dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle, la Mission Locale de Bruxelles a apporté son expertise tout au long du processus en mettant en place des séances collectives et individuelles comprenant un bilan de compétences, une réflexion sur la détermination d'un projet professionnel, l'analyse d'offre d'emploi du secteur socioculturel et l'adaptation à celles-ci de la recherche d'emploi des stagiaires. La Ligue a proposé en parallèle un accompagnement spécialement orienté vers la recherche de stages en associations ou en institutions du secteur non-marchand.

Le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) est un acteur incontournable de l'animation et de l'éducation permanente. Atelier de production vidéo implanté à Schaerbeek depuis plus de quarante ans, il organise toute l'année des ateliers qui s'ancrent dans une logique plus large de projet collectif. Dans la démarche du CVB, l'expression citoyenne, la rencontre et le développement du lien social sont donc fondamentaux. L'équipe



Les stagiaires et l'équipe de coordination pédagogique lors de la remise des attestations de formation en janvier 2018.

du CVB anime le volet «vidéo» de la formation avec ses outils de création et de réflexion audiovisuels au service de la vie associative.

Le partenariat entre la Ligue, la Mission Locale et le CVB s'est avéré une réussite dans la réalisation de la formation et de l'accompagnement, et a concrétisé une envie de longue date au sein de la Ligue de créer des projets liant le secteur de l'éducation permanente avec celui de l'insertion socioprofessionnelle.

Quels résultats?

Pour notre session 2017, 41 stagiaires ont démarré la formation en septembre et presque toutes et tous l'ont poursuivie jusqu'à son terme. Pendant et à l'issue du programme, les stagiaires ont bénéficié d'un accompagnement par les chargé.e.s de projets de la Ligue dans la recherche d'un stage en milieu socioculturel. Au final, 24 participant.e.s à la formation ont effectué un stage d'observation d'au moins 36 heures dans des institutions culturelles,

d'éducation permanentes ou sociales. Tout au long du processus, La Mission Locale a également accompagné les stagiaires dans leur recherche d'emploi, par des séances de coaching en groupe et en entretiens individuels (un suivi toujours accessible aux stagiaires qui le désirent après la formation).

À l'issue de la formation, plusieurs opportunités s'offrent aux stagiaires. Si quelques-un.e.s ont déjà la chance de trouver un emploi en cours ou à l'issue de la formation, la majorité du groupe est boostée par l'énergie de la formation, tant par ses contenus que par la dynamique de groupe engendrée. Outre les compétences en techniques d'animation, communication et gestion, les stagiaires ressortent avec une vision éclairée de ce que représentent le secteur associatif et ses différents métiers. Pouvoir décrire son «offre d'emploi idéale» et être capable de constituer son propre carnet d'adresses est un avantage supplémentaire dans la pertinence d'une recherche d'emploi. Les permanent.e.s de la Ligue et de

la Mission Locale peuvent aussi aider les stagiaires à s'orienter vers une autre formation certificative, pour approfondir leurs connaissances dans un domaine particulier. Lors de l'accompagnement, il s'agit aussi de soutenir, motiver et faire profiter les stagiaires de nos ressources, nos connaissances du secteur et nos réseaux de sociabilité.

L'expérience du projet pilote et l'édition 2018

Cette première expérience représentait un vrai challenge pour la Ligue, et la formation entamée en 2017 s'est rapidement enrichie d'une dimension excitante d'expérimentation. Nous avons rencontré un public diversifié, multiculturel, avec des parcours parfois très différents, mais la symbiose s'est opérée dans les groupes au fil de ces quatre mois de formation. L'importance des échanges et de l'écoute, un aller-retour constant entre la théorie et la pratique et un accompagnement bienveillant constituaient quelques autres ingrédients clés pour faire de ce

projet pilote une réussite.

L'édition 2018 de la formation débutera au mois de septembre après une première séance d'information le mardi 26 juin à la Mission Locale de Bruxelles.

« Outre les compétences en techniques d'animation, communication et gestion, les stagiaires ressortent avec une vision éclairée de ce que représentent le secteur associatif et ses différents métiers. »

Animer, former, organiser, ou faire de la vidéo dans le secteur socioculturel¹

Le projet est organisé en quatre phases qui se dérouleront entre le 17 septembre et le 21 décembre 2018.

- a) **Détermination de projet professionnel:** accompagnement collectif et détermination de projet en co-animation entre la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville et la LEEP (36h)
- b) **Formation d'animatrices et d'animateurs de projets socioculturels:** la communication et l'animation en groupe; la construction d'un projet (analyse du contexte, de la demande et des besoins, définition des objectifs, identification des obstacles; évaluation et contrôle par les objectifs, choisir les moyens, budgéter, faire un planning, clarifier son projet personnel, les spécificités du socioculturel. Animé par la LEEP (tronc commun de 63H)
- c) **Au choix, l'une des formations spécialisées (84H):**
 - *Animatrices et animateurs socioculturels de terrain:* techniques d'animation pour briser la glace, animer la créativité en groupe, débattre en groupe, prendre des décisions et s'organiser en groupe, développer la coopération et la mobilisation d'un groupe dans des processus de changement et d'émancipation. Animé par la LEEP.
 - *Animatrices et animateurs formateurs:* les méthodes d'apprentissage pour adultes, l'analyse de la demande, l'offre de formation, la clarification des objectifs d'apprentissage, le plan de formation, le niveau d'intervention propre à la formation; le séquençage; la relation entre formatrice/teur et apprenant(e); évaluer et contrôler les apprentissages, clarifier son projet personnel. Animé par la LEEP.
 - *Animatrices et animateurs de seconde ligne dans les institutions:* le secrétariat (communication interne et externe; organisation; planning et agendas; classer; correspondre); éléments de comptabilité (l'organisation de la comptabilité: facturiers, livres de caisse et de banque; les subventions, les notes de créances; le système comptable (charges, produits, résultats, bilan; créances, dettes, cash); les relations avec les pouvoirs subsidiant (les compétences des pouvoirs publics, articles budgétaires, subventions ordinaires et extraordinaires, dossiers justificatifs et rapports d'activité) et de gestion du personnel (le contrat, la formation, le salaire; le règlement du travail; les CCT applicables dans la CP329; engagement et licenciement; temps de travail; politique de bien-être au travail; le rôle des partenaires sociaux. Animé par la LEEP.
 - *Animatrices et animateurs d'ateliers vidéo:* initiation théorique et pratique au son, à l'image, au tournage, au montage; qu'est-ce qu'un atelier vidéo?; l'animation d'un projet vidéo en groupe; le choix des méthodes en fonction du public; l'articulation du processus collectif et de la réalisation vidéo; l'évaluation du projet collectif et de la réalisation; la production et la budgétisation d'un projet d'atelier vidéo. Animé par le CVB.
- d) **Accompagnement vers le stage et la recherche d'un emploi ou d'une formation qualifiante:** L'accompagnement se fait en groupe et individuellement, par spécialisation; il est centré sur la maturation du projet personnel, la valorisation des compétences acquises et l'identification des compétences qui restent à acquérir; il comprend la recherche du stage, la mise en stage et l'évaluation du stage avec l'institution accueillante; l'accompagnement individuel dans les démarches vers l'emploi ou la formation (par la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville, la LEEP et le CVB).

Au terme du projet, les participant(e)s auront clarifié leur projet personnel, acquis des compétences de base dans les métiers de l'animation socio-culturelle, établi des relations d'entraide et de coopération avec le groupe d'apprenant(e)s, effectué un stage (bénévole) de courte durée dans une institution associée, activé une démarche de recherche d'emploi ou de formation certifiante.

Conditions de participation:

- Être demandeuse ou demandeur d'emploi inscrit(e) chez Actiris
- Ne plus être en âge de scolarité ou étudiant.e; ne pas être retraité.e ou avoir plus de 65 ans;
- Avoir une connaissance suffisante du français pour pouvoir suivre la formation activement;
- Souhaiter travailler dans le secteur socioculturel et s'engager à suivre la formation du début à la fin

La formation est gratuite et les frais de déplacement en transport en commun sont remboursés.

Inscriptions:

Pour vous inscrire à la séance d'information, utilisez le formulaire en ligne sur notre site:

www.ligue-enseignement.be

Vous pouvez aussi contacter Iouri Godiscal pour toute information complémentaire iourigodiscal@ligue-enseignement.be - T. 02.511.25.87

¹ Ce programme vous est proposé grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE) qui co-finance ce projet dans le cadre de la Mesure 2 (Former et soutenir les demandeurs d'emplois et les personnes fragilisées en vue de leur insertion dans le marché de l'emploi) de l'axe 3 de son action pour une société inclusive et l'emploi, avec le Service de l'éducation permanente du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB).



«Cette obscure clarté qui tombe des étoiles»: la pollution que Corneille n'a pas connue

J'expliquais le mois dernier pourquoi beaucoup de constellations, comme Persée ou la Baleine, ne sont pas toujours très ressemblantes: elles furent nommées par les Grecs qui ont, pour ainsi dire, transporté leur mythologie sur le ciel nocturne. Nous allons voir ici une autre raison, bien moderne, pour laquelle les constellations sont généralement difficiles à voir et pour laquelle le ciel inspire moins l'imagination qu'autrefois. Il s'agit de la *pollution lumineuse*, due aux éclairages électriques, qui reste finalement la principale responsable de notre difficulté à admirer des cygnes, des lyres et des dauphins les soirs d'été.

Pollution lumineuse

Les éclairages publics (villes, routes, bâtiments) ou publicitaires, ceux des immeubles de bureaux et des centres commerciaux, généralement excessivement puissants et mal dirigés, fonctionnant même aux heures creuses de la nuit, «arrosent» le ciel presque autant que le sol. La lumière se propageant vers le haut diffuse sur les gouttelettes d'eau présentes dans l'atmosphère et retourne vers le bas. Ainsi le ciel nous apparaît moins noir, et les étoiles les plus faibles se retrouvent noyées dans la luminosité d'un ciel gris-jaunâtre: voilà ce qu'on appelle «pollution lumineuse». Dans les cas les plus graves, au cœur des villes, au lieu des trois mille étoiles visibles dans un ciel

sans pollution, on n'en distingue que quelques centaines, voire quelques dizaines seulement! Le ciel apparaît alors uniformément orange, jaune, voire blanc. Et l'usage d'un instrument d'optique ne change absolument rien au problème.

Les régions rurales sont également touchées si elles sont situées à moins de quelques dizaines de kilomètres d'une grande ville ou d'un zoning industriel. Autant dire que presque personne - les habitant.e.s des campagnes vraiment isolées, de certains massifs montagneux ou régions désertiques - ne peut admirer un ciel vraiment noir en sortant sur le pas de sa porte. Et l'immense majorité de la population en Europe (et en particulier dans sa zone la plus

densément peuplée, le grand triangle Lille - Amsterdam - Dortmund, dont Bruxelles est le cœur - voir image) vit sous un ciel de très mauvaise qualité astronomique. Dans notre pays, même en Ardenne, absolument aucune localité ne présente un ciel complètement étoilé. Si un Belge veut admirer ce phénomène désormais rare, il lui faudra voyager jusqu'au cœur des Alpes ou dans certaines zones du centre de la France, ou bien disposer d'un bateau et s'éloigner suffisamment des côtes belges et anglaises.

Corneille avait raison!

La pollution lumineuse est un phénomène relativement récent, lié à l'énergie électrique très bon marché. Nos grands-pa-



« Admirez la grandeur de l'Univers peut faire partie des expériences importantes dans la vie de l'individu. Se rendre compte de la profondeur du ciel nocturne, peuplé de planètes (très proches), d'étoiles (proches), de nébuleuses (plus lointaines) et enfin de galaxies (très lointaines), tout ceci laisse rarement indifférent. »

rents ont connu de bons ciels, même en ville. Il y a une centaine d'années, la Voie Lactée¹ était visible de Paris! Et la plupart d'entre nous ont oublié ce qu'est un vrai ciel nocturne sans pollution. Fourmillant de milliers d'étoiles, parsemé de nébuleuses, de nuages de poussières interstellaires, d'amas et de galaxies, un ciel bien étoilé éclaire même le sol, d'une lueur si faible qu'elle est couverte par le moindre lampadaire lointain. Lorsque Corneille écrit, dans ce fameux vers du *Cid*, « cette obscure clarté tombe des étoiles », il ne cherche pas seulement à composer un oxymore², exemple-type du genre qui sera rabâché par des générations d'étudiant.e.s. Il décrit parfaitement ce phénomène que peu de nos contempo-

rain.e.s connaissent: en l'absence totale de pollution lumineuse, le ciel nocturne éclaire le paysage!

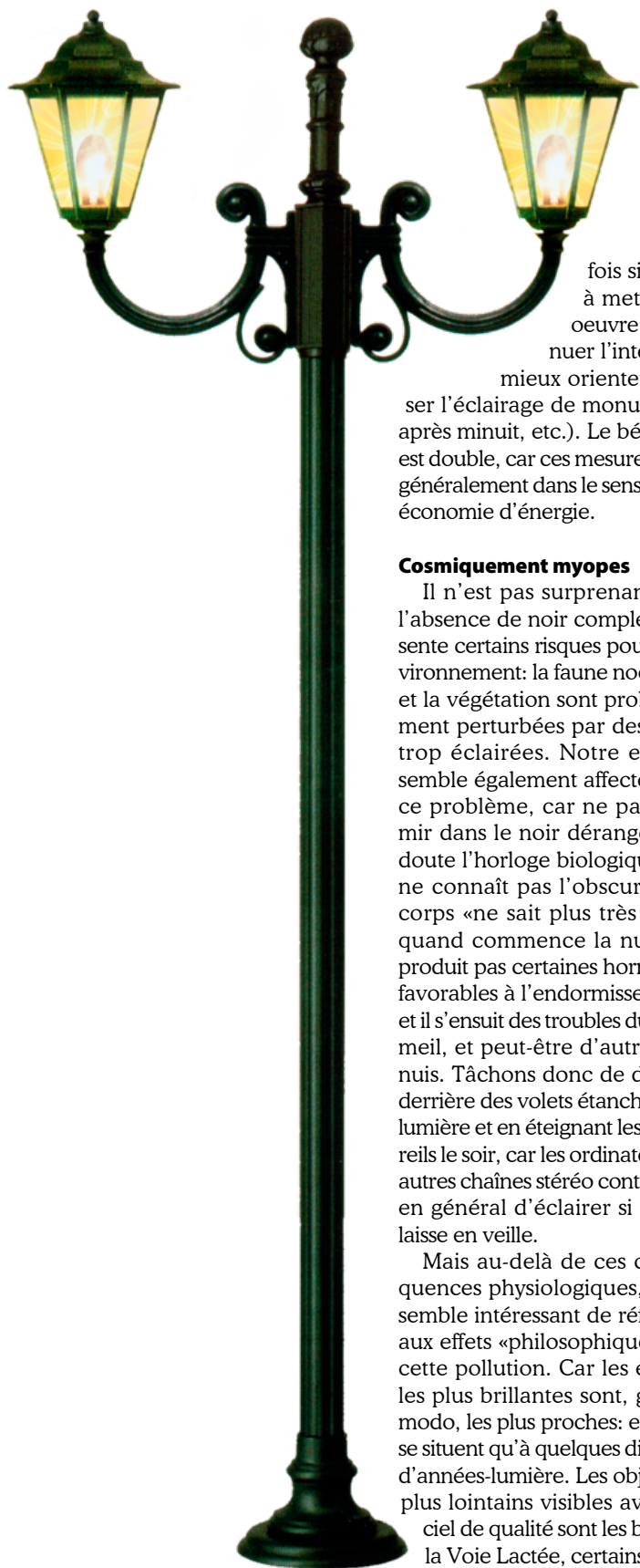
Gommage d'étoiles

Mais ce temps est bien loin en arrière. De nos jours, à chaque inauguration de centre commercial ou immeuble de bureaux, qu'on y fabrique des fish'n chips ou des contrats d'assurance, des étoiles sont pour ainsi dire gommées.

Bizarrement, un peu de pollution lumineuse (laissant par exemple 600 étoiles visibles au lieu de 3000) est plutôt favorable à l'observation des constellations: le fourmillement d'étoiles faibles est supprimé, et seules subsistent les étoiles moyennes et grosses qui justement forment les constellations. Le ciel appa-

raît alors un peu comme sur les cartes du ciel, qui ne reprennent que ces étoiles importantes. Mais une pollution lumineuse plus grave (de celle qui n'épargne que 100 étoiles, par exemple) efface même les étoiles moyennes. Les constellations apparaissent alors incomplètes, voire deviennent invisibles pour les plus faibles. C'est le cas du Dauphin, belle constellation formée de six étoiles, qui ne survivent malheureusement pas à un fort éclairage de centre-ville.

La prise de conscience autour de ce nouveau type de pollution est assez récente. Diverses associations d'astronomie³ luttent contre ce phénomène, publiant des cartes de pollution lumineuse⁴, et proposant aux pouvoirs publics des solutions par-



fois simples à mettre en oeuvre (diminuer l'intensité, mieux orienter, cesser l'éclairage de monuments après minuit, etc.). Le bénéfice est double, car ces mesures vont généralement dans le sens d'une économie d'énergie.

Cosmiquement myopes

Il n'est pas surprenant que l'absence de noir complet présente certains risques pour l'environnement: la faune nocturne et la végétation sont probablement perturbées par des nuits trop éclairées. Notre espèce semble également affectée par ce problème, car ne pas dormir dans le noir dérange sans doute l'horloge biologique: s'il ne connaît pas l'obscurité, le corps «ne sait plus très bien» quand commence la nuit, ne produit pas certaines hormones favorables à l'endormissement, et il s'ensuit des troubles du sommeil, et peut-être d'autres ennuis. Tâchons donc de dormir derrière des volets étanches à la lumière et en éteignant les appareils le soir, car les ordinateurs et autres chaînes stéréo continuent en général d'éclairer si on les laisse en veille.

Mais au-delà de ces conséquences physiologiques, il me semble intéressant de réfléchir aux effets «philosophiques» de cette pollution. Car les étoiles les plus brillantes sont, grosso modo, les plus proches: elles ne se situent qu'à quelques dizaines d'années-lumière. Les objets les plus lointains visibles avec un ciel de qualité sont les bras de la Voie Lactée, certains amas

d'étoiles lointains (une ou deux dizaines de milliers d'années-lumière) et même quelques galaxies lointaines (millions d'années-lumière). Par conséquent, un.e habitant.e des villes est «cosmiquement myope», au sens où son champ de vision est au moins mille (voire cent mille) fois plus restreint que celui de ses aïeux/aieules ou de ses ami.e.s ermites. À part de brèves incursions à la montagne ou à la mer pour ceux et celles qui le peuvent (et à condition de bien vouloir jeter un coup d'oeil le soir pour admirer la voûte céleste), nous vivons de la naissance à la mort en restant totalement aveugles à la vraie grandeur de l'Univers. Toutes proportions gardées, c'est un peu comme si une personne vivant dans un grand immeuble d'Ostende, au lieu de jouir d'une visibilité normale de 50 ou 100 kilomètres, vivait toute sa vie dans un brouillard épais laissant à peine voir ses pieds! Jamais elle ne voit ni les côtes anglaises, ni même des bateaux sur la mer, ni d'ailleurs la mer ni la plage, ni ses voisins, mais uniquement son propre corps. Difficile dans ces conditions d'arriver à se persuader que le monde est plus grand que les quelques lieux où elle progresse à tâtons.

Le monde est vaste!

Certes, comparaison n'est pas raison. Ne pas voir au-delà de cent années-lumière est tout de même nettement moins handicapant au quotidien que de ne rien distinguer à plus d'un mètre. Bien sûr, on vit très bien avec notre myopie cosmique, et il existe d'autres pollutions bien plus préoccupantes à régler pour le bien-être humain que la pollution lumineuse: on n'a que l'embaras du choix, du nucléaire aux gaz à effet de serre, en passant par les particules fines dans l'air et les métaux lourds dans le Canal!

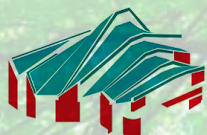
Pourtant, il ne me paraît pas absurde d'affirmer ceci, basé sur

mon propre cas et celui de nombreuses personnes qui m'en ont parlé: admirer la grandeur de l'Univers peut faire partie des expériences importantes dans la vie de l'individu. Se rendre compte de la profondeur du ciel nocturne, peuplé de planètes (très proches), d'étoiles (proches), de nébuleuses (plus lointaines) et enfin de galaxies (très lointaines), tout ceci laisse rarement indifférent. Et cette expérience, il faut la vivre dehors, allongé.e sur l'herbe dans la nuit, et non devant un film ou une conférence, aussi bons soient-ils. Le sentiment de grandeur, de respect et parfois de frayeur que presque tout le monde ressent face à un ciel vraiment noir et étoilé, la prise de conscience de la petitesse de la Terre - et donc de soi-même - dans cette immensité, contribuent peut-être à la construction de la conscience de soi et de l'autre, de sa propre place dans le monde.

L'été arrivant, à nous de profiter des occasions de ciel pas trop pollué pour essayer cette expérience essentielle: sentir à quel point le monde est vaste.

1. La Voie Lactée est la galaxie (ensemble de centaines de milliards d'étoiles, en forme de spirale) dont nous habitons la périphérie. Lorsque le ciel est bien noir, on peut toujours voir l'un ou l'autre de ses «bras», sous la forme d'une «rivière de lait» blanchâtre, très riche en étoiles trop lointaines pour être distinguées une par une. La visibilité de la Voie Lactée est un bon critère de qualité du ciel nocturne.
2. Figure de style consistant à mettre côte à côte deux mots d'apparence contradictoire, comme «un silence assourdissant».
3. Comme l'ASCEN en Belgique, www.ascen.be
4. Voir par exemple: <https://avex-asso.org/dossiers/pl/europe-2016/google-map-fausse-couleur/index.html>

Les stages résidentiels de la Ligue



Comme chaque année, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente propose des stages résidentiels d'été au Centre culturel La Marlagne (Wépion).

La Marlagne N'hésitez pas à vous y inscrire!

Du 2 au 6 juillet 2018

Chanter pour le plaisir!

Un stage de pose de voix et d'interprétation de chansons: offrez-vous 5 jours au vert dans la détente et la découverte de votre potentiel créatif!

P.A.F.: 279/299 euros

Déployer son arbre de vie

Un voyage de cinq jours pour se recentrer, s'accepter, gagner en estime de soi et se déployer vers l'avenir. Un stage de développement personnel sur l'estime de soi qui (re)donne la pêche!

P.A.F.: 279/299 euros

Écriture et contes en atelier

Et si l'on écrivait... un «village sans (100) histoires»? Un atelier d'une semaine pour se donner le temps d'écrire, pour se donner la permission, la folie de jouer avec les mots, pour créer, seul et ensemble, et dans le plaisir au fil d'un thème: un village fictif, né et conçu de notre imagination d'écriture, personnelle et collective, mis en place au fur et à mesure des propositions et déclencheurs de création.

P.A.F.: 279/299 euros

Du 29 au 31 août 2018

Prendre la parole en public: des outils pour développer la confiance en soi

Développer la confiance en soi, affiner son écoute pour répondre adéquatement, s'ouvrir aux ressources de l'imaginaire, communiquer de façon authentique et augmenter l'impact de ses prises de parole en public, autant d'atouts pour bien commencer l'année et se donner les moyens pour gagner en confort personnel avec les autres et renforcer son efficacité au travail.

P.A.F.: 195/215 euros

Actrices et acteurs des métiers de la relation – Un atelier de ressourcement professionnel

Exercer un métier à forte implication relationnelle est source d'enrichissement mais est aussi éprouvant. L'atelier a pour but de permettre à chaque participant de faire le point sur sa pratique professionnelle, de réfléchir sur celle-ci et d'en clarifier le sens aussi bien que les implications personnelles, afin de retrouver ou de conforter un rapport adéquat avec soi et les autres.

P.A.F.: 199/220 euros

Développer l'intelligence collective avec les jeux-cadres de Thiagi et la facilitation visuelle

L'intelligence collective est la capacité d'un groupe à coopérer pour atteindre un but commun. Elle est toujours plus que la somme des intelligences individuelles parce qu'elle résulte des interactions dans le collectif. Mais comment faire pour associer des formes d'intelligence parfois très différentes, des représentations ou des perceptions parfois contradictoires, des manières d'interagir ou de s'exprimer diverses et contrastées, au service d'une idée, d'un projet ou d'un objectif commun?

P.A.F.: 199/220 euros

Mieux connaître, utiliser et préserver sa voix...

Dans l'exercice de votre métier, votre voix est sollicitée au quotidien et ce, dans des circonstances particulières. Connaissez-vous votre voix et l'impact qu'elle peut avoir sur votre entourage, sur vos interlocuteurs?

P.A.F.: 199/220 euros

Le tarif réduit est réservé aux demandeur.se.s d'emploi, étudiant.e.s, seniors et membres adhérents de la Ligue.

Ce prix comprend la formation, l'hébergement en chambre triple (draps compris), 3 repas par jour avec de l'eau, 2 pauses café/thé par jour et le wifi gratuit au bar. Les suppléments de boissons ne sont pas compris dans ce montant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secteur des formations au 02/511.25.87 ou par mail à formation@ligue-enseignement.be

activités

Les régionales de la Ligue proposent...

...des formations, des animations, des ateliers, pour adultes et enfants et diverses visites guidées.

Régionale du Brabant wallon

Renseignements et inscriptions:

LEEP du Brabant wallon
Avenue Napoléon, 10
1420 Braine-l'Alleud

Régionale de Charleroi

(à la Maison de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Charleroi
Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81
Courriel: pascale.modolo@laicite.net

Régionale du Hainaut occidental

(à la Maison de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Tournai
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05
Courriel: leep.tournai@gmail.com

Régionale de Liège

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Liège
Boulevard d'Avroy, 86 à 4000 Liège
Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg

Renseignements et inscriptions:

LEEP Luxembourg
Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon
Tél.: 063/21.80.81 - Fax: 063/22.95.01
Courriel: ateliersartligue@gmail.com
www.ateliersartligue.be

Régionale Mons-Borinage-Centre

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons
Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél/Fax: 065/31.90.14 -
Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

Régionale de Namur

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Namur
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél.: 081/22.87.17 -
info.leepnamur@gmail.com
ligue-enseignant-namur.be



Pour nous contacter

Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81
Fax: 02 / 514 26 01
N° de compte: BE19 0000 1276 64 12
e-mail: info@ligue-enseignement.be
Site: www.ligue-enseignement.be

Président Roland Perceval
Secrétaire général Jean-Pierre Coenraets
Trésorier général Renaud Loridan
Directeur Patrick Hullebroeck
Assistante
Cécile Van Ouytsel
Responsable du personnel
Julie Legait
Assistante
Nathalie Masure

Comptable
Jonathan Declercq

Permanent-e-s du secteur communication - Internet
Marie Versele
Juliette Bossé
Maud Baccichet
Valérie Silberberg
Elsa Roland

Mise en page Éric Vandenheede

Permanent-e-s du secteur formation
Iouri Godiscal
Nele Lavachery
Sylwana Tichoniuk
Éric Vandenheede
Amina Rafia
Andrea Deruyver

Responsable du secteur interculturel
Julie Legait

Formatrices du secteur interculturel
Hanane Cherqaoui Fassi
Ariane Crèvecoeur
Nelle Lacour
Pamela Cecchi
Pauline Laurent
Sarah Glover

Coordinatrice de la revue Éduquer
Juliette Bossé

Secrétariats des sections régionales

Régionale du Brabant wallon
LEEP du Brabant wallon
Avenue Napoléon, 10
1420 Braine-l'Alleud

Régionale de Charleroi

(à la Maison de la Laïcité)
Présidente Maggy Roels
Rue de France, 31
6000 Charleroi
Tél.: 071 / 53 91 71

Régionale du Hainaut occidental

(à la Maison de la Laïcité)
Président Bernard Valle
Rue des Clairisses, 13
7500 Tournai
Tél.: 069 / 84 72 03

Régionale de Liège

Président André Lovinfosse
Boulevard d'Avroy, 86
4000 Liège
Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg

Présidente Michelle Baudoux
Rue de Sesselich, 123
6700 Arlon
Tél.: 063 / 21 80 81

Régionale Mons-Borinage-Centre

Président Guy Hattiez
Rue de la Grande Triperie, 44
7000 Mons
Tél.: 065 / 31 90 14

Régionale de Namur

Présidente Caroline Seleck
Rue Lelièvre, 5
5000 Namur
Tél.: 081/22.87.17



Cotisation et don 2018

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2018**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2018** est de **25€** minimum.
À verser sur le compte: **BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1** de la Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente, asbl, rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles. Communication: cotisation ou don 2018.
Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au **02/512.97.81** ou **admin@ligue-enseignement.be**

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



culture.be



Je m'abonne à Éduquer

Vous êtes enseignant.e, directeur.trice d'école, parent, ou tout simplement intéressé.e par les questions d'éducation et d'enseignement? Pour seulement **25€** par an, retrouvez, **chaque mois**, les informations sur l'actualité de l'enseignement et des analyses approfondies sur les questions éducatives!

Rendez-vous sur notre site:

www.ligue-enseignement.be

Rubrique contact, «S'abonner à

Éduquer».

